



HAL
open science

Tumulus 1 de Longues Abrits

Rémi Azemar, Jacquie Azémar, Valérie Boulfroy, Pascal Murail, Aline
Thomas, Jean Vaquer

► **To cite this version:**

Rémi Azemar, Jacquie Azémar, Valérie Boulfroy, Pascal Murail, Aline Thomas, et al.. Tumulus 1 de Longues Abrits. [Rapport de recherche] DRAC Midi-Pyrénées. 2016. halshs-02090666

HAL Id: halshs-02090666

<https://shs.hal.science/halshs-02090666>

Submitted on 5 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'OPÉRATION DE SONDAGE

Juillet/Août 2016

Tumulus 1 de Longues Abrits (Commune de Millau, Aveyron)



Equipe d'étude :

Rémi AZÉMAR (Responsable)

Agrégé de l'Université
UFR FdE, Université Montpellier 2.
UMR 5608, Laboratoire TRACES, équipe PRBM, Université de Toulouse 2.

Jacque AZÉMAR

Professeur des Ecoles

Valérie BOULFROY

Professeur Certifiée de Sciences et Vie de la Terre
DEA d'Anthropologie Physique (Bordeaux I)

Pascal MURAIL

Professeur des Universités (Bordeaux I)

Aline THOMAS

Maître de Conférence en Anthropologie
Musée de l'Homme, Paris.

Jean VAQUER

Docteur d'Etat
Directeur de Recherche au CNRS
EHESS
UMR 5608, laboratoire TRACES, équipe PRBM, Université de Toulouse 2.

Remerciements

Nos remerciements vont à Mireille Leduc et au Service Régional de l'Archéologie pour leur aide et leur confiance.

Nous remercions la famille Alla, agriculteurs à la Bouissière, pour leur accueil et toutes les facilités d'accès au site qu'ils nous ont offertes.

Nous remercions la Société Civile des Terres du Larzac pour leur accord à cette opération.

Nous remercions M. François Leyge, conservateur du Musée de Millau, pour toutes les facilités d'accès aux collections du musée.

Nous remercions MM. Joël Rouquayrol, Jacques Daydé, et Serge Brouillet pour les informations et les documents qu'ils nous ont fournis.

Merci à Jacquie Azémar, à Valérie Boulfroy, à Enzo, à Antoine, à Jean Vaquer, à Aline Thomas et à Pascal Murail pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette étude.

Nous remercions également la brigade de gendarmerie de La Cavalerie qui a assuré la surveillance du site avec la proximité d'un teknival sauvage rassemblant près de 20.000 personnes, proximité qui a rendu particulièrement éprouvante la dernière semaine du chantier.

LE MONUMENT DANS SON CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET CULTUREL

Le tumulus I de Longues Abrits, dans le quart nord-ouest du causse du Larzac, est positionné sur une ligne de crête étirée du Nord au Sud, un des points les plus dominant dans cette partie du causse. Le secteur est essentiellement constitué de bancs de calcaire blanc compact A l'Est, en contrebas, se développe un vaste secteur de combes ponctué de pointements ruiniformes dolomitiques, tandis qu'à l'Ouest c'est un relief où alternent dolines et canaux, qui se prolonge jusqu'aux falaises en bordure du plateau. (**Figure 2**)

Le site archéologique est au lieu dit «*La Combe du Cade*», commune de Millau, parcelle 134 section Q classée en lande, dont la Société Civile des Terres du Larzac est emphytéote, et exploitée par des fermiers (M. et Mme Alla). (**Figure 1**)

L'environnement culturel et archéologique du monument est celui d'un ensemble déjà bien identifié, où les traces de sépultures dolméniques ou tumulaires sont d'une grande densité sur plusieurs centaines d'hectares, très lisibles dans les secteurs de pelouses et de lande à buis à faible couverture sédimentaire réservés aux parcours ovins. Dans l'environnement immédiat, deux menhirs et un tumulus intact de proportions assez identiques à celui de cette demande sont à remarquer. (**Figure 2**)

Le tumulus I de Longues Abrits est connu dans la littérature archéologique pour être associé à une phase ancienne du Groupe des Treilles, contexte régional du néolithique récent/final. Ce site est souvent mentionné au rang des «tumulus non mégalithiques» et dont une des caractéristiques communes est d'être liée à une sépulture par crémation.

Localisations cadastrale, photographique et topographique

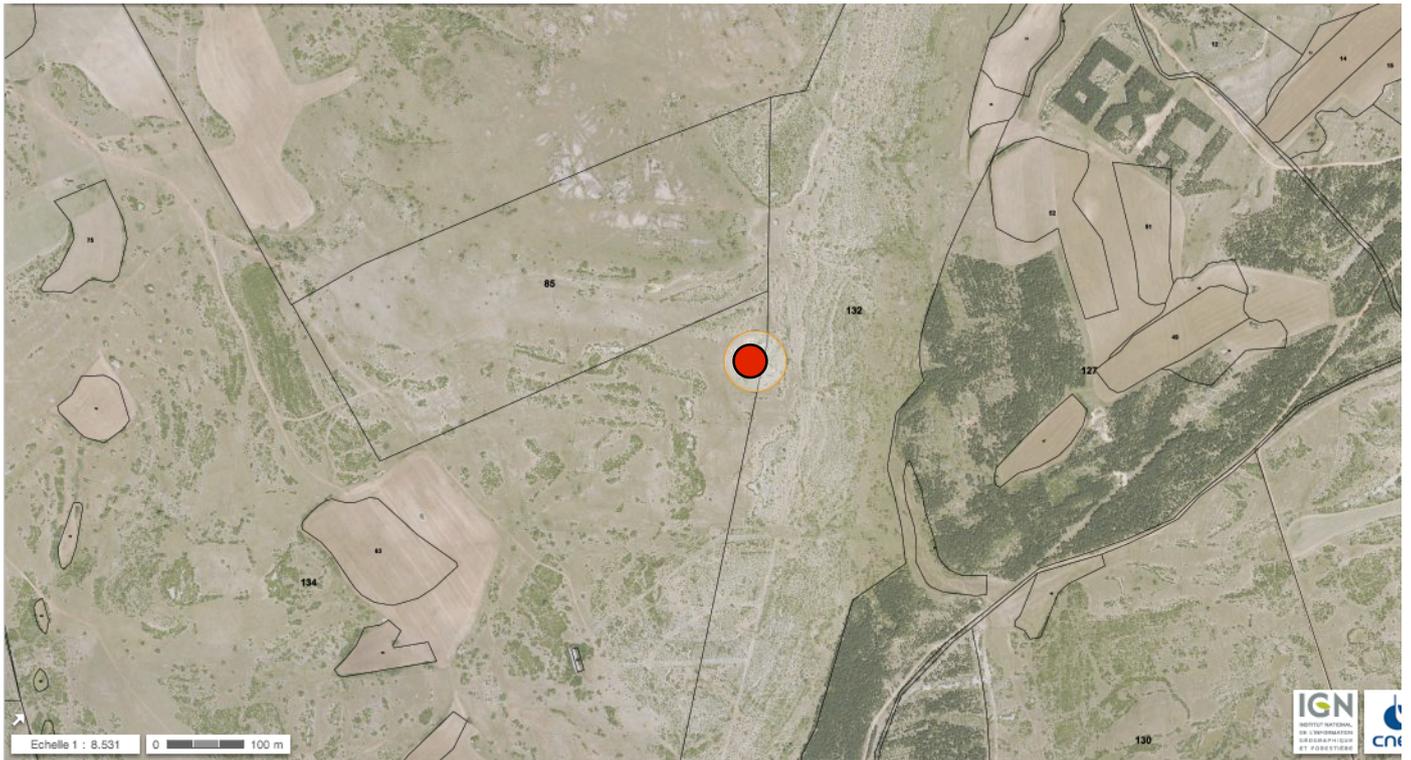


Fig. 1

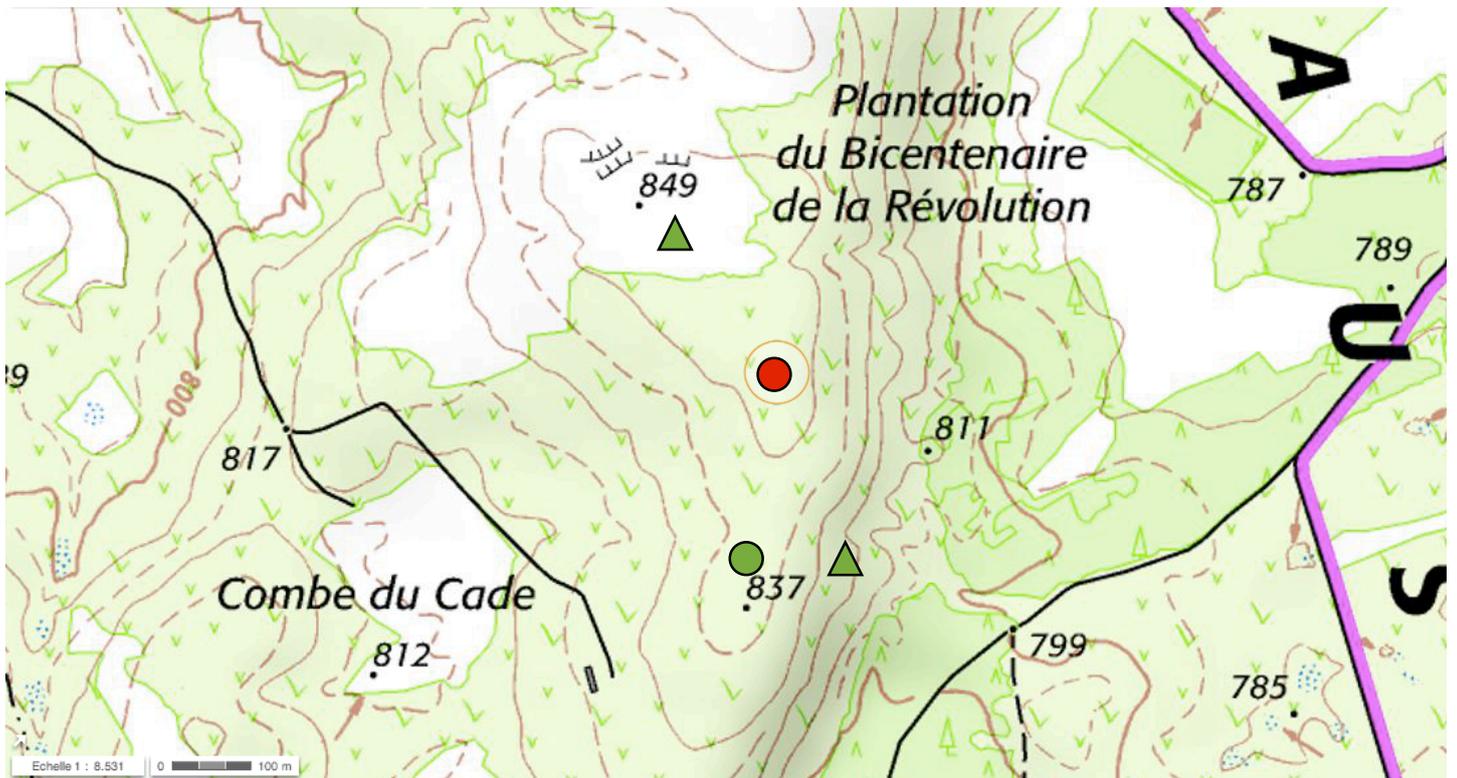


Fig. 2

● Tumulus de Longues Abrits

● Tumulus de la Combe du Cade

▲ Menhirs

LES OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Le cadre d'une prospection inventaire menée de 2013 à 2015 autour du mégalithisme du Larzac septentrional avait permis de mettre évidence l'état d'extrême dégradation du tumulus de Longues Abrits depuis sa fouille en 1972. L'absence de rapport de fouille et l'état très ponctuel des observations connues était un autre constat soulignant la fragilité des références à ce site dans la littérature archéologique, malgré son importance potentielle.

Ainsi, les objectifs assignés par l'autorisation de sondage visaient à pallier cet état de fait. Nous avons re-dégagé et évalué l'ensemble du secteur impacté par les fouilles anciennes, avec la réalisation de plans, la reprise et le relevé des coupes. Ensuite ont été collectées toutes les informations accessibles. L'objectif central était de décrypter l'état initial du site, de son architecture et du dépôt sépulcral. Ainsi ont été rassemblés tous les indices disponibles, depuis les témoignages des anciens fouilleurs, les documents photographiques, la collecte de tous les éléments contenus dans les déblais anciens, jusqu'aux vestiges conservés dans les dépôts archéologiques. Tout a été mis en oeuvre pour atteindre la meilleure exhaustivité et en la renforçant par la confrontation des sources disponibles.

Enfin, l'opération devait se conclure par le remblaiement et la consolidation des structures de manière à endiguer le processus d'érosion qui les menaçait d'une disparition quasi inéluctable.



Photo 1 - Etat du site avant l'intervention

LES DONNÉES DE LA FOUILLE DE 1972

LES PROCÉDÉS ET L'EXTENSION DE LA FOUILLE DE 1972

La confrontation du croquis du plan de fouille réalisé par A. Vernhet avec le déblaiement de la surface effectivement fouillée indique un schéma général approchant.

La présence d'une tranchée suivant un axe est/ouest est confirmée avec le développement perpendiculaire d'une autre depuis le Nord et une extension de la fouille à leur point de convergence autour du dépôt funéraire central.

Ce premier constat, avec l'aide des documents photographiques que nous avons pu recueillir, permet de concevoir la cohérence de la fouille que l'on peut décomposer. Il a d'abord été procédé à l'enlèvement de la végétation de buis avec l'établissement de deux axes nord/sud et est/ouest pour installer un repérage carroyé de deux mètres de côté d'après le plan d'A. Vernhet. Ensuite depuis l'extrémité occidentale a été entamée une tranchée large de 1 mètre avec l'objectif d'atteindre le centre du monument. Il est assez probable que de façon concomitante une tranchée a été entreprise depuis le Nord avec la même finalité, mais en commençant à deux ou trois mètres au-delà de la bordure apparente du tumulus.

A ce stade, un tas principal de déblais est établi 10 mètres à l'Ouest du tumulus, où s'est déroulé par la suite le double tamisage des déblais du dépôt funéraire central; un autre, plus limité et surtout composé de blocs rocheux, est établi 10 mètres au Nord/Est du tumulus.

La convergence des tranchées ayant permis de repérer le dépôt sépulcral, la suite de l'opération a essentiellement consisté à le fouiller dans son intégralité en n'allant pas au-delà de un mètre, voire 50 centimètres, au-delà de sa bordure périphérique.

Il semble qu'à la fin de l'opération les secteurs fouillés aient fait l'objet d'un remblaiement partiel, mais insuffisant pour contenir l'érosion des coupes.

La rapidité de l'intervention, une semaine, dont une partie s'est effectuée dans des conditions climatiques délicates, la surface fouillée (36 mètres carrés soit environ 5 mètres carrés par jour), la stratégie et les méthodes de dégagement employées, indiquent bien que l'objectif principal était le sauvetage des éléments mobiliers. Si des observations ont été réalisées sur l'architecture, leur imprécision révèle en tout cas qu'elles ne constituaient pas la préoccupation principale, et il en est allé de même pour l'organisation du dépôt funéraire central. Toutefois, la mise en confrontation de ces données avec les résultats du sondage ainsi que l'analyse de la documentation disponible permettent d'établir quelques repères.



Photo 2 Cliché de Louis Balsan, 1972 (coll. Société des Lettres de l'Aveyron)
Le site avant l'intervention



Photo 3 Débroussaillage du site et dispositif de repérage



Photo 4 Clichés Serge Brouillet, 1972, Débroussaillage du site et dispositif de repérage

Relation d'A. Vernhet responsable de la fouille de 1972.

La relation la plus ancienne de l'opération est un croquis de fouille avec plan et coupe, où est reconstituée la structure du monument pour l'intégralité de sa superficie, et qui accompagne la présentation du mobilier archéologique exposé au musée de Millau. (**Figure**).

La relation manuscrite de la fouille publiée en 2006, rédigée très probablement 35 ans après les faits, paraît être très fortement inspirée par le commentaire du croquis précédent.

« Il a fait l'objet d'une fouille de sauvetage du 3 au 10 avril 1972 »

« ... le tumulus a une forme circulaire dont le diamètre varie de 19 à 20 mètres. Son bombement est régulier et sa hauteur maximale est de 1,25 m au-dessus du socle calcaire. Il recouvrait une incinération collective réalisée sur place. Comme le tumulus X du Freyssinel (Lozère), l'intensité du bustum a aggloméré les ossements et le mobilier au blocage calcaire périphérique en formant une véritable brèche (...). La brèche osseuse présente ici une forme oblongue, d'orientation est-ouest, de 4 m de développement sur 2 m de largeur maximale pour une hauteur centrale de 0,70 à 1 m. Lors de la fouille, les ossements se sont avérés, à la base du bustum, d'un encombrement plus important et ayant poins nettement subi l'ustion, comme si la crémation avait été moins intense à ce niveau. L'amas sépulcral est protégé par un «dôme» de dalles calcaires se chevauchant. Ces dernières offrent d'indiscutables stigmates de l'action de l'incinération, manifestement réalisée en une seule fois. La base du «dôme» est contenue par une couronne périphérique constituée d'un amoncellement de bloc plus volumineux que ceux du reste du tumulus. Son tracé est ovalaire : 9 m de long (nord-est/ sud-ouest sur 7,50m de large. L'étendue et l'épaisseur de la pierraille englobant le noyau central structuré (brèche osseuse, «dôme», couronne périphérique), semble bien correspondre à un apport volontaire de matériaux dans lesquels quelques tessons ont été mis à jour. Le mobilier funéraire recueilli, essentiellement à la base de la brèche osseuse, révèle de fréquentes traces d'exposition au feu.» (Gruat, Vernhet, 2006)

Relation de G. Costantini membre de l'équipe de fouille.

«... se présente comme un tertre de 16 m de diamètre sur 1 m de hauteur. De même qu'au tumulus X du Freyssinel, une incinération violente avait transformé la couche archéologique en une véritable brèche osseuse.» (Costantini, 1984)

Témoignages des participants à la fouille de 1972.

M. Joël Rouquayrol (Albi)

M. Rouquayrol au moment de la fouille était titulaire d'un DES consacré à la préhistoire du Causse Bégon. Il a participé aux deux premiers jours de la fouille avant que le dépôt sépulcral au point de convergence des tranchées initiales ne soit atteint. Il se souvient de l'observation d'ossements humains épars dont certains portaient des traces de crémation dans les excavations pratiquées depuis le bord du tumulus. Pour lui, les fouilleurs ont nécessairement recueilli les ossements humains. (témoignage recueilli le 20/08/16).

M. Jacques Daydé (Millau).

M. Daydé, membre de l'équipe de fouille de G. Costantini, indique qu'il a été procédé à un double tamisage à mailles larges et fines des déblais. Les ossements humains ont été récupérés (témoignage recueilli le 25/08/16).

M. Serge Brouillet (Millau).

M. Brouillet, membre du club d'archéologie de la MJC de Millau, a assisté à la fouille. La fouille a duré une semaine au mois d'avril et hormis au début elle s'est déroulée dans des conditions climatiques exécrables avec une équipe très restreinte (témoignage recueilli le 10/07/16).

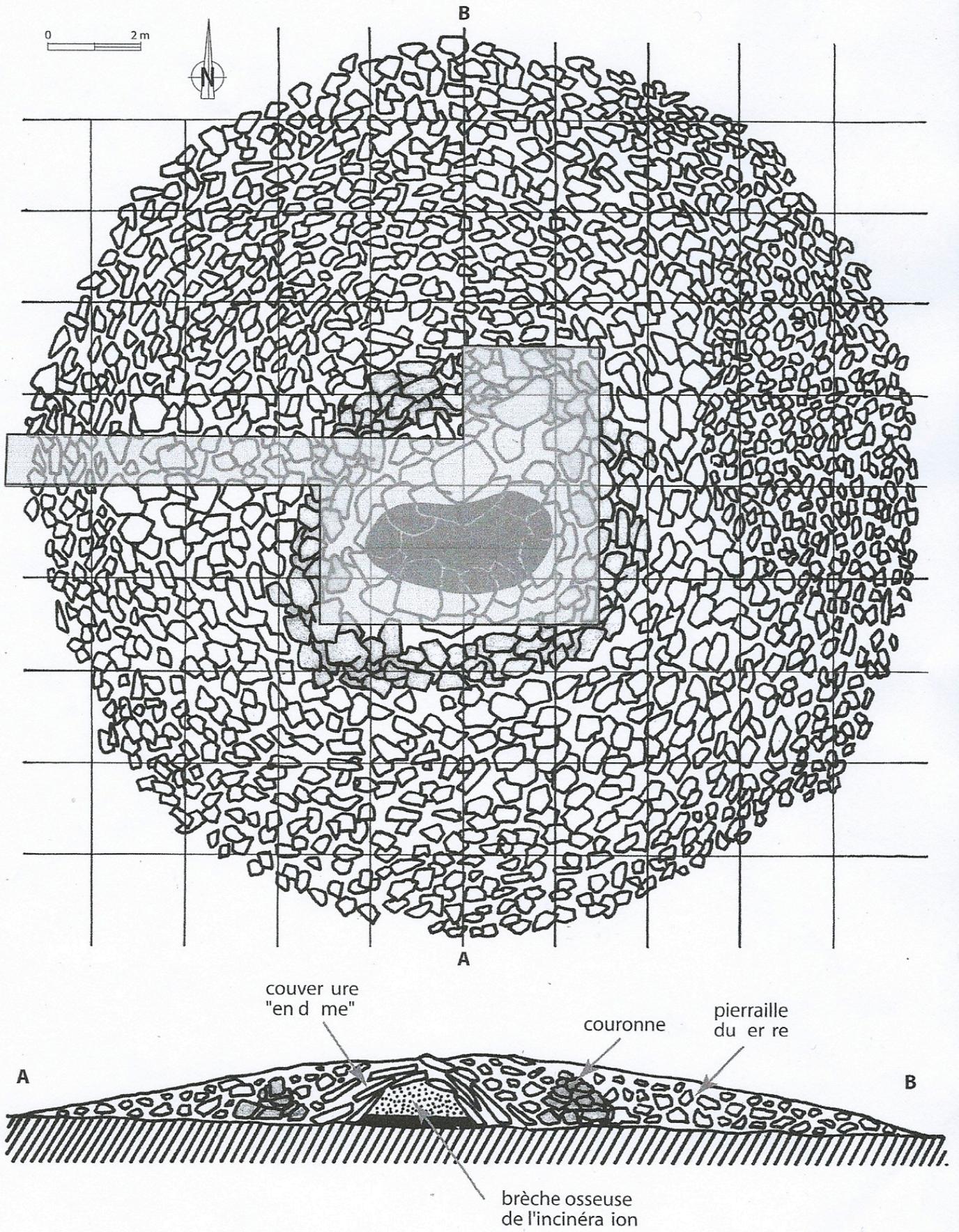


Fig. 3 - Plan et coupe du tumulus de Longues-Abrits à Millau (relevé A. Vernhet).



Photo 5 La fouille en cours vers l'extrémité ouest du dépôt en brèche



Photo 6 Clichés Serge Brouillet, 1972, La fouille en cours vers l'extrémité ouest du dépôt en brèche



Photo 7 Débroussaillage et mise en place du dispositif de repérage selon 2 axes N/S et E/O



Photo 8 Fragment de brèche exposé au Musée de Millau, au moment de son prélèvement, déposé et retourné à l'envers sur une bâche

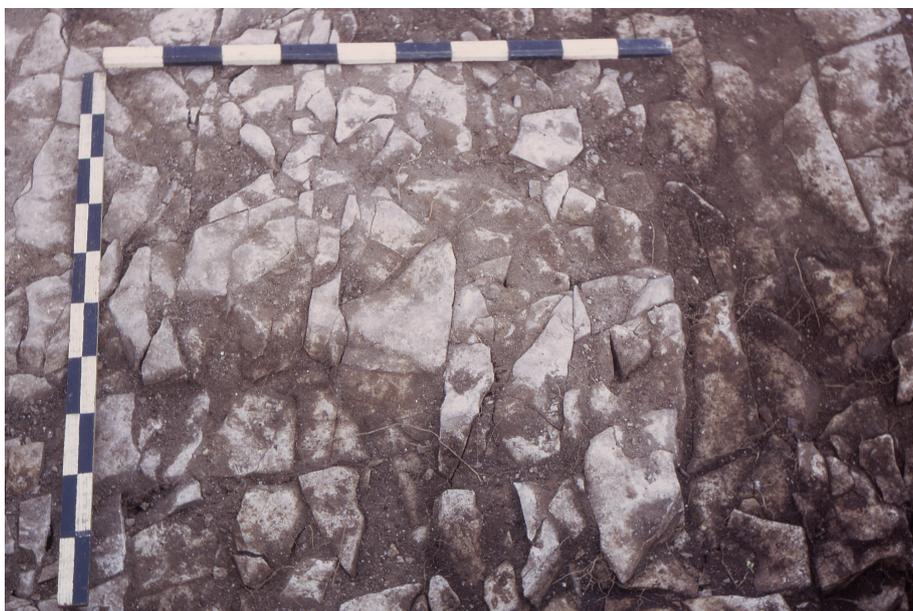


Photo 9 Substrat décapé après l'enlèvement du dépôt funéraire -
Clichés Georges Costantini, 1972

LE MOBILIER RECUEILLI LORS DE LA FOUILLE DE 1972

Inventaire de G. Costantini (bib. 1984)

1 lame en silex
6 armatures de flèches foliacées en silex
1 palette en schiste
2 défenses de suidé
1 ciseau en os
1 poinçon en os
1 tesson de céramique fragment de bol avec décors en « *arceaux des cordons lisses* »
« *fragments de tôle en cuivre* » dont un représenté.

Inventaire de P. Gruat et A. Vernhet (bib. 2006)

1 lame en silex
6 pointes de flèches
1 plaquette de schiste
1 ciseau en os
1 poinçon dans un métapode d'ovicapridé
2 défenses de suidé
3 fragments de tôle en cuivre
Un « *abondant matériel anthropologique* »
« *quelques tessons de céramique* »
« *un tesson de coupe carénée à cordons lisses disposés en arceaux* »
(*Commentaire*: les auteurs reproduisent les dessins de G. Costantini en les doublant de photos, le tesson à décors en cordons à arceaux et le fragment de tôle de cuivre n'y figurent pas, une extrémité distale de poinçon en os supplémentaire apparaît, et le poinçon sur métapode représenté par G. Costantini apparaît dépourvu du condyle de son extrémité proximale.)

Inventaire de A. Coiffé

«... *vase à fond rond et anse pincée* »
(*Commentaire*: il s'agit probablement soit d'une description maladroite du mobilier céramique, soit d'une confusion avec un ensemble d'origine différente; ces éléments auraient été signalés par G. Costantini)
«... *ossements de sujets infantiles, maxillaires inférieurs* »
« *Mobilier gallo-romain découvert en surface du tumulus par A. Vernhet : 4 fragments d'amphore italique (Dressel 1), fragment de meule en grès.* »

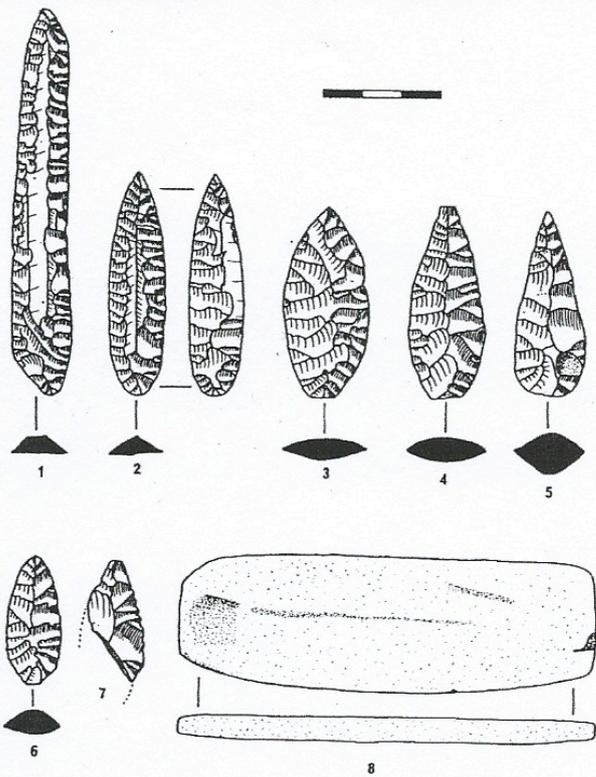
Inventaire de R. Azémar au Musée de Millau (août 2015).

En dehors des éléments exposés dans les vitrines du Musée, aucun élément n'a pu être retrouvé que ce soit dans les réserves du Musée ou dans celles du dépôt de fouille de la Graufesenque, malgré les recherches du Conservateur du Musée de Millau M. F. Leyge.
Ainsi, les éléments manquants par rapport aux précédents inventaires sont tous ceux qui ont trait à la céramique, les 3 fragments de tôle de cuivre ou de bronze. Pour la documentation anthropologique, seule celle qui est exposée a été observée, il n'a pas été retrouvé trace de « *l'abondant matériel anthropologique* » signalé par A. Vernhet.

Matériel exposé:

1 palette en schiste verdâtre avec rainure médiane.
1 lame en silex blanc.
1 armature de flèche sur lame en silex blanc.
5 armatures de flèches foliacées en silex (noir, gris/noir, gris, blanc et blanc rosé)

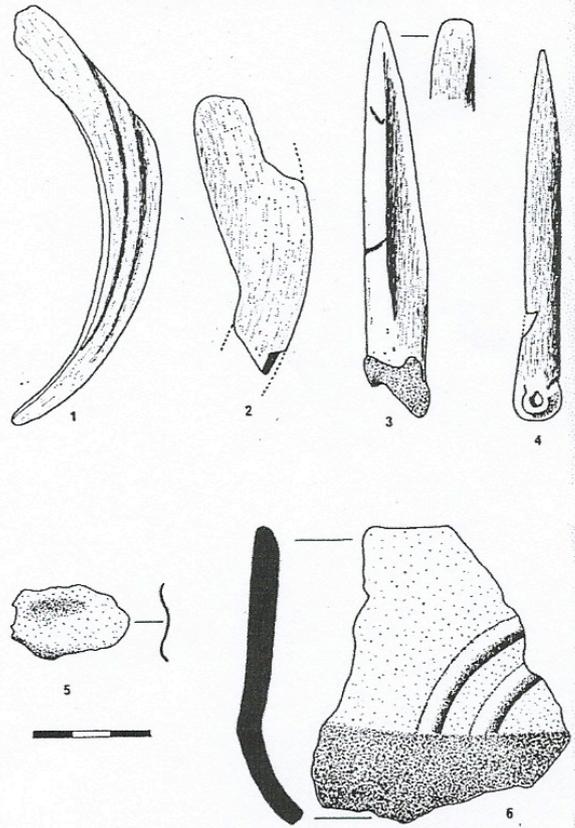
2 défenses de suidé
2 fragments de poinçons en os
1 ciseau en os
1 fragment de frontal brûlé avec une trépanation
1 fragment de calotte crânienne brûlé
2 fragments de mandibules brûlées
1 radius d'immature
3 ossements humains
1 bloc de brèche avec ossements humains et pierres calcinés
1 bloc plus petit de brèche avec des éléments identiques



C

Tumulus de Longues Abrits
(Millau - Aveyron):

1-3, 5-6, silex; 4, 7, chaille grise; 8, schiste vert



d

Dessins G. Costantini 1984

1-2, défense de suidé; 3-4, os; 5, tôle de cuivre; 6, céramique

Fig. 4

Tumulus de Longues Abrits
(Millau - Aveyron)
Dessins R. Azémar 2015

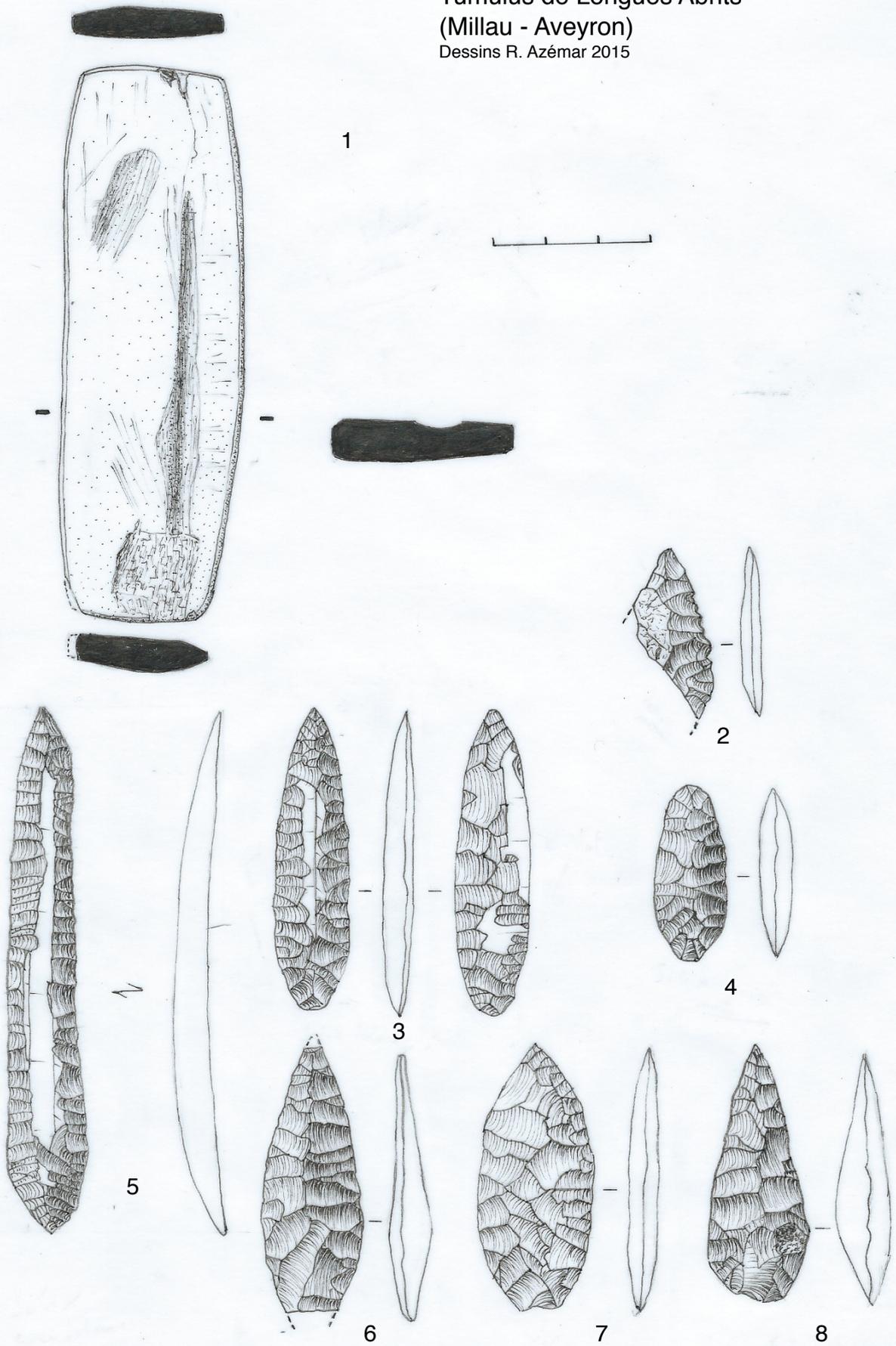
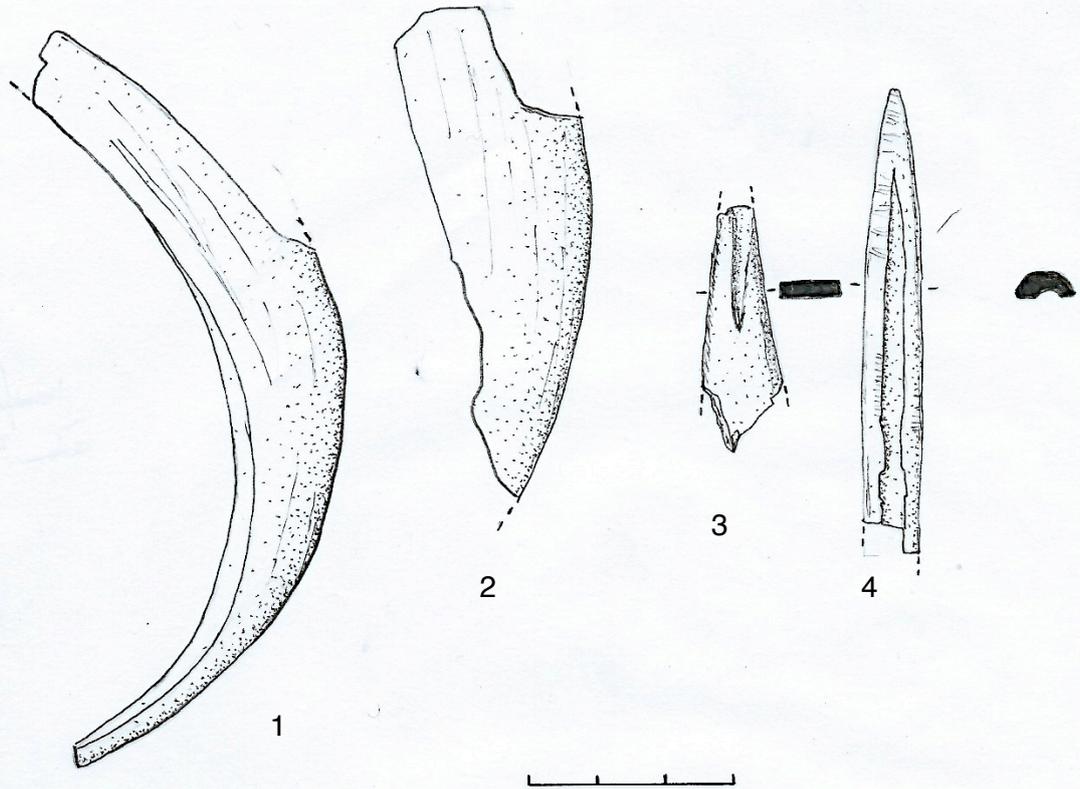


Fig. 5



Tumulus de Longues Abrits
(Millau- Aveyron)
Dessins R. Azémar 2015

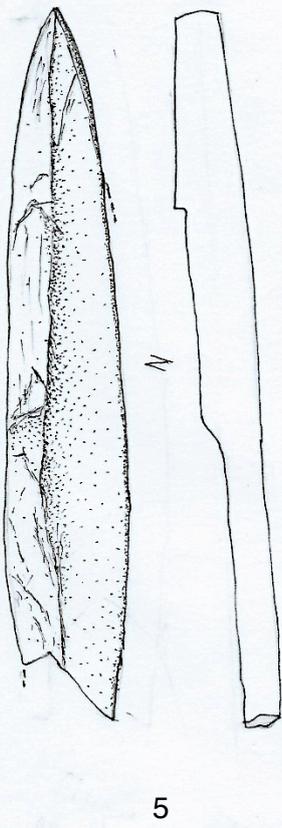


Fig. 6

LES DONNÉES ISSUES DE L'OPÉRATION DE SONDAGE

Nous allons ici confronter les données de la fouille de 1972 avec les observations réalisées durant l'opération de sondage. L'emprise de l'ancienne fouille a été en quasi totalité déblayée, à l'exception des carrés J22, J23, I22 et I23, faute de temps. Les coupes anciennes ont été nettoyées et relevées. Enfin, tous les éléments du remblaiement et du tas de déblais principal ont été tamisés. Nous aborderons successivement les questions du dépôt sépulcral et celles de l'architecture, pour ensuite les croiser.

LE DÉPÔT SÉPULCRAL

- les déblais

La reprise des déblais paraît confirmer la collecte des ossements lors de la fouille de 1972, même si une quantité assez conséquente de fragments de petite taille, calcinés ou non, a pu être recueillie. Ce lot sera confié à Mme Thomas pour étude.

- la brèche

Nous avons recueilli dans les déblais l'équivalent de 2 caisses de fragments de cette brèche, ainsi que des blocs rocheux en portant les traces.

Une première analyse de cette partie du dépôt sépulcral a pu être réalisée grâce aux blocs de brèche conservés au Musée de Millau et aux documents photographiques communiqués par d'anciens fouilleurs.

In situ, l'espace occupé par la brèche démontre son décapage complet en 1972. Le nettoyage de sa surface n'a révélé aucune trace de rubéfaction sur le substrat. Ce dernier point est confirmé par la photo réalisée par G. Costantini au terme de la fouille de 1972, ce qui abonde les remarques d'A. Vernhet indiquant une gradation des marques de feu sur le dépôt osseux du sommet vers sa base. L'observation, par P. Murail et A. Thomas, d'une stratification dans les blocs de brèche conservés au Musée de Millau va également dans le sens de cette gradation. Par ailleurs et pour des questions muséographiques, le plus gros fragment de brèche est exposé à l'envers de sa position initiale, afin de rendre les ossements visibles.

C'est donc un processus de combustion qui s'est opéré par le haut, et la violence du feu a réduit la matière osseuse à l'état de magma dans la partie supérieure du dépôt.

Le fragment conservé au Musée de Millau et les photos de la fouille permettent d'avoir une vision de l'état initial du dépôt. L'ensemble de cette masse bréchifiée avait l'aspect d'un tas compact, lisse et ondulé à l'extérieur.

En ce qui concerne le volume de ce dépôt, A. Vernhet évoque «une hauteur centrale de 0,70 m à 1 m» ce qui, reporté sur le relevé des structures et en prenant le centre de la répartition de l'amas, placerait le sommet du dépôt au maximum à une trentaine de centimètres sous la surface du tumulus. La photo représentant la brèche en cours de fouille la montre à l'extrémité ouest du front de la fouille, d'une hauteur de 30 à 40 cm, et de 70 à 80 cm à l'extrémité opposée.

La prise en compte de l'ensemble de ces données pourrait laisser envisager un volume de 5 m³ pour cet amas. La récolte des fragments de brèche est d'un volume très inférieur, ce qui est probablement lié à la présence initiale de nombreux éléments pierreux dans cette masse.

Une question est posée pour les modalités qui ont abouti à ce processus de bréchification, du niveau de température qui a pu être atteint, et de la manière dont la solidification de cet amas a pu se dérouler. Sur les conseils de P. Murail, expert en médecine légale, nous réaliserons une expérimentation avec les mêmes conditions d'environnement géologique, avec des os frais de porcins et notamment de rachis avec des extrémités de côtes afin d'être au plus près de l'os humain. Sur le site le dégagement de la coupe G a permis de repérer quelques indices liés à la crémation.

Le front de cette coupe pour les carrés H16, I16 et J16, sur une longueur de 1,30 m, présente l'association de plaquettes calcaires rubéfiées, de fragments de brèche et d'ossements portant des traces de crémation. Ce secteur est seulement distant de 50 centimètres de la bordure de la brèche décrite par A. Vernhet. Les indices relevés dans la coupe sont très probablement des éléments périphériques en rapport avec la masse bréchifiée fouillée en 1972.

- Les ossements non calcinés

Parmi les restes osseux conservés au musée de Millau et en dehors des deux blocs de brèche où la calcination des ossements est systématique, 4 des 8 fragments distincts n'ont probablement pas ou peu été exposés au feu. Le témoignage de Jean Rouquayrol qui a participé au début de la fouille, lorsque sont pratiquées les tranchées depuis la périphérie du tumulus, avant que ne soit atteint le niveau de brèche, indique la présence «*d'os humains épars dont certains portaient des traces de crémation*». La fouille de 1972 a donc relevé la présence de deux cas de figure pour le matériel anthropologique: brûlé ou non.

Le tamisage des déblais, qui n'a probablement permis de recueillir que les éléments négligés par les fouilleurs, confirme les deux cas de figure évoqués plus haut.

Parmi les indices anthropologiques fournis par la reprise et le relevé des anciennes coupes, la coupe G a fourni des informations majeures.

A l'Ouest de l'espace occupé par la brèche et de sa limite, la fouille ancienne n'est également pas allée, comme ailleurs, au-delà d'une distance de 50 cm. Cela a eu pour effet de rendre oblique une partie du tracé de la coupe G. Ainsi, une partie du dépôt sépulcral a été quasi «*miraculeusement*» préservée. C'est un lot osseux quasi indemne de toute crémation, dont la plupart des éléments appartiennent à un crâne avec sa mandibule. Seuls un fragment de frontal et le maxillaire avec la voûte palatine ont été retrouvés dans l'éboulis provoqué par l'érosion du front de la coupe ancienne, éléments très marqués par leur exposition à l'air libre.

Nous avons respecté strictement les prescriptions de l'autorisation de sondage. Ainsi, seuls ont été relevés et prélevés les éléments rendus visibles par le nettoyage de la coupe.

De toute évidence, le niveau funéraire se prolonge au delà des éléments identifiés.

Le dégagement et les prélèvements ont été réalisés par V. Boulfroy et leur étude ultérieure sera réalisée par A. Thomas. Au stade actuel, une première présentation du lot peut être faite pour quant à sa composition :

- 2 fragments de diaphyse non brûlé
- 1 fragment de crâne ou de vertèbre non brûlé
- 1 charbon
- 1 fragment d'os brûlé
- 2 fragments de scapula non brûlés
- 1 crâne d'adulte et sa mandibule non brûlés

En l'état, il n'est pas possible d'indiquer s'il s'agit des restes d'un ou plusieurs individus. La disposition des ossements est probablement liée à l'organisation de la structure. La plupart des éléments crâniens étaient bien regroupés, hormis un fragment de frontal découvert 27 cm en contrebas. Ce dernier point pourrait indiquer la dégradation du crâne dans un espace vide et non encore remblayé par des blocs rocheux.

Le crâne et sa mandibule paraissent en situation de quasi connexion anatomique. Sa position initiale et les dynamiques de sa décomposition sont envisageables. Ce crâne a pu être soit appuyé sur son flanc droit, comme il a été observé à la fouille, et la mandibule a basculé après les dissociations des

attaches ligamentaires, soit il était en position verticale puis il s'est couché sur son flanc droit, la mandibule restant en place.

Tout cela bien entendu mérite une analyse plus poussée des relations entre les différents éléments.

Toutefois, la position dans la structure laisse peu penser à une sépulture intrusive et très postérieure au dépôt principal.



Photo 10 Bloc de «brèche» face inférieure - Musée de Millau



Photo 11 Bloc de «brèche» face supérieure - Musée de Millau



Photo 12 Bloc de «brèche» vue en coupe - Musée de Millau



Photo 13 - Bloc de «brèche» vue en coupe - Musée de Millau



Déblais

Tranchée depuis l'extrémité Ouest de l'axe E/O, avec dispositif de repérage

Fouille en front de taille de l'extrémité occidentale de la brèche sépulcrale

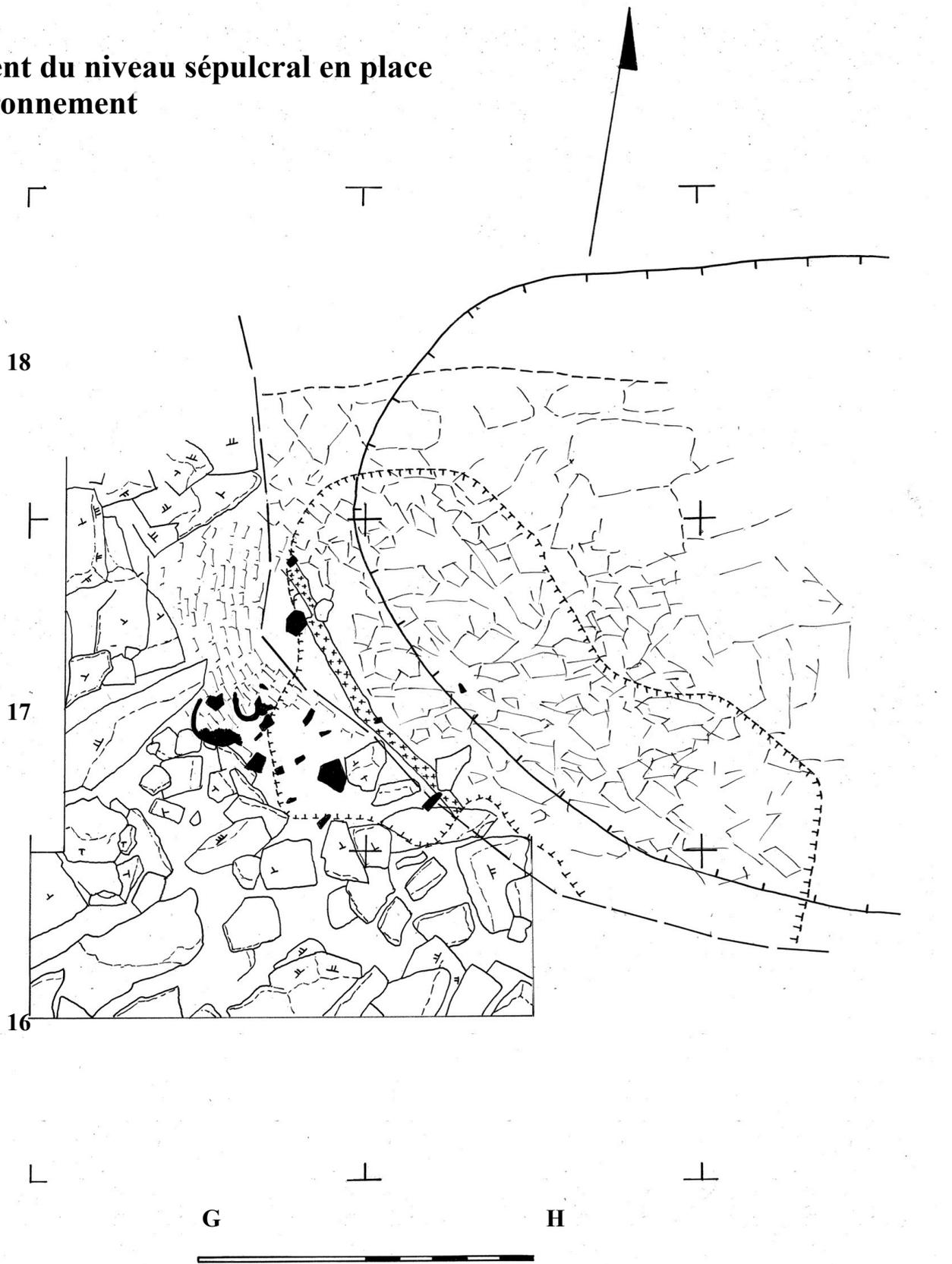
Photo 14



Photo 15

Essai d'interprétation du document, de l'état de la brèche osseuse et du procédé de fouille:
 1 - Sommet de la brèche fouillée en front de taille
 2 - Base du front de taille
 3- Possible trace de l'extension de la brèche sur une surface en partie décapée par les fouilleurs, et où des fragments osseux sont peut-être visibles.

Emplacement du niveau sépulcral en place et son environnement



- | | | | | | |
|---|---|---|------------------------------|---|---|
|  | os humain en place |  | blocs calcaire du tumulus |  | surface du niveau compact du substrat |
|  | niveau superficiel du substrat disloqué |  | filon de calcite |  | limite de la cuvette creusée anciennement dans le substrat (limite sud très hypothétique) |
|  | limite de l'extension de la brèche |  | limite de la fouille de 1972 |  | début de l'enlèvement du niveau superficiel du substrat disloqué par l'ancienne fouille |

Fig. 7

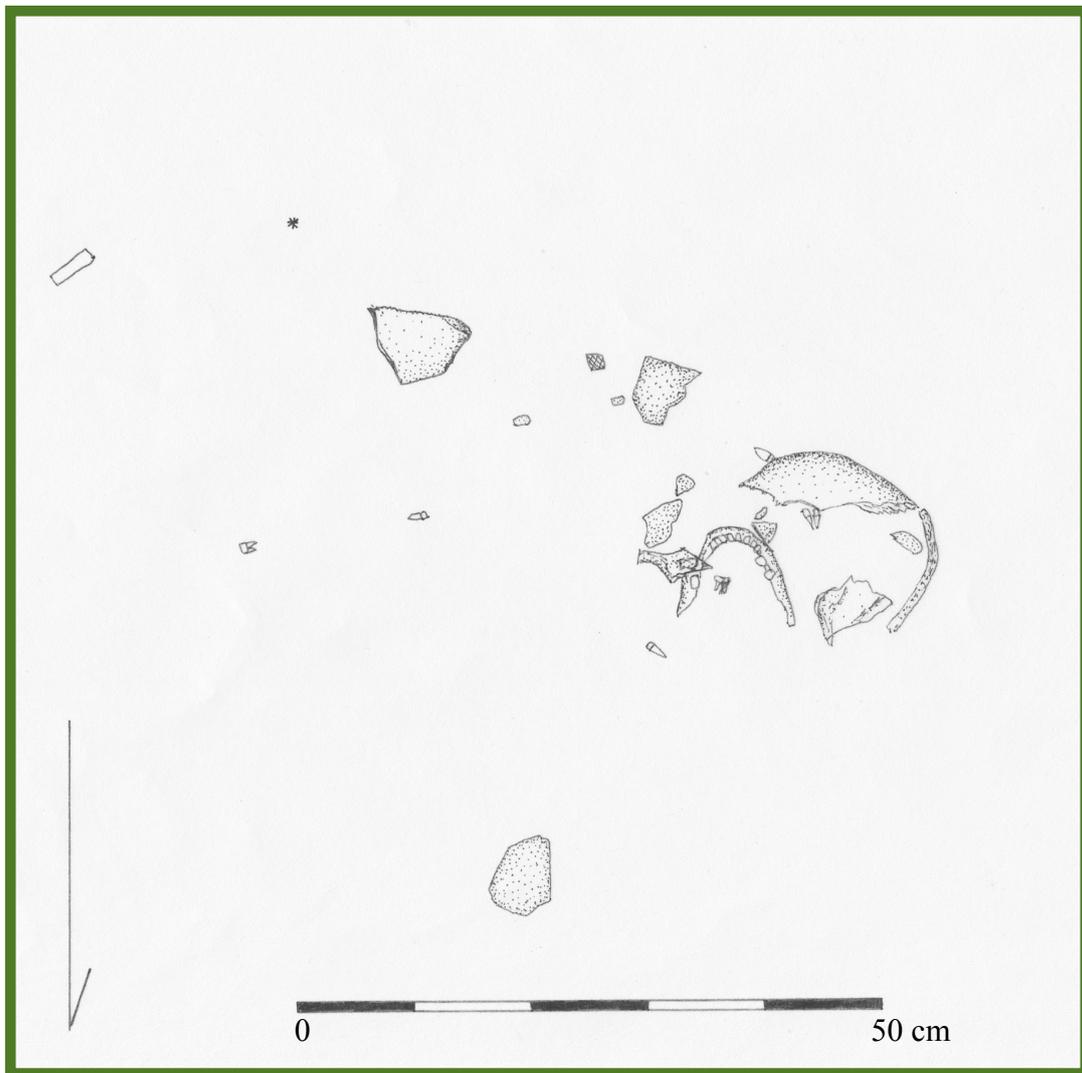


Fig. 8 Répartition des éléments anthropologiques en place (essentiellement ceux d'un crâne avec sa mandibule) en G17



Photo 16 Crâne
dégagement phase 1



Photo 17 Crâne
dégagement phase 1



Photo 18 Crâne
dégagement phase 2



Photo 19 Crâne
dégagement phase 3



Photo 20 Positionnement du
crâne et de sa mandibule
(reconstitution)



Crâne et mandibule

Fragment de frontal
du crâne

Photo 21

BILAN POUR LES RESTES HUMAINS CONSERVÉS AU MUSÉE DE MILLAU

Aline THOMAS
Maître de Conférence au Musée de l'Homme

Tumulus de Longues Abrits (Larzac)

Bilan des restes humains conservés au musée de Millau - Juillet 2016

Le bilan descriptif porte sur les restes humains mis au jour au Tumulus de Longues Abrits en 1972 et exposés au musée de Millau. Il s'agit de 8 pièces osseuses présentées dans les vitrines sur une planche d'exposition avec le mobilier (en os et en silex) ainsi que de deux blocs bréchifiés contenant des restes humains, également exposés en vitrine.

Pour les observations, les pièces osseuses initialement collées sur la planche d'exposition (colle à bois ?) ont été détachées et ont pu être manipulées. Pour des raisons de conservation, les blocs n'ont fait l'objet d'aucun traitement (pas de dépoussiérage ni de dégagement des ossements). Ils ont néanmoins pu être manipulés pour être décrits et photographiés selon toutes les faces.

Aucun autre reste humain provenant du tumulus de Longues Abrits n'a été retrouvé dans les réserves du musée.

Les 8 pièces osseuses

Trois quart proximal d'un **radius gauche** immature. L'extrémité distale n'est pas conservée. De teinte beige, homogène. Erosion sur une longueur complète de 14 mm, sur le bord inter-osseux, dont l'origine taphonomique n'est certainement pas animale (ne correspond pas à des traces typiques de rognure).

Peu ou pas exposé au feu.

Longueur maximale conservée : 75,5 mm

Longueur maximale estimée : 87-93 mm

D'après la longueur maximale, **un âge au décès peut être estimé autour de 1-2 ans** (cf. table adaptée de Gindhart 1973 in Scheuer et Black 2000¹ p. 298).



Radius gauche immature (à gauche vue antérieure, à droite vue postérieure)

Première vertèbre coccygienne mature, de teinte beige, homogène.

Peu ou pas exposé au feu

Arc postérieur atlas (première vertèbre cervicale) mature, de teinte beige, homogène.

Peu ou pas exposé au feu

Os hyoïde mature. Cornes soudées, traces de fusion partiellement visible. De teinte beige, homogène.

Peu ou pas exposé au feu.

Longueur maximale : 31 mm

¹ Scheuer, L. et Black, S. (2000). *Developmental juvenile osteology*. New York, Academic Press.



De haut en bas : première vertèbre coccygienne, arc postérieur atlas, os hyoïde (ossements matures)

Mandibule 1

Deux fragments recollés (colle blanche) d'une mandibule mature conservée depuis l'alvéole de l'incisive centrale gauche jusqu'au début de la branche montante droite. La symphyse et le processus coronoïde ne sont pas conservés. Les deux fragments sont recollés au niveau de la première prémolaire droite. Le foramen mentonnier droit est conservé, complet, et foramen accessoire est présent en position plus postérieure. Tubercule mentonnier droit conservé, assez marqué. Les alvéoles dentaires sont visibles de la première incisive gauche à la troisième molaire droite, les racines de la deuxième molaire droite sont en place dans leur alvéole, cassées par l'action du feu. Les autres alvéoles sont vides.

La mandibule 1 est de teinte grise foncée à marron et présente des fissures liées à l'action du feu.

D'après leur coloration, les deux fragments de la mandibule 1 ont subi un contact modéré et relativement homogène à la chaleur.

Hauteur M1/M2 : 29,5 mm

Hauteur au foramen conservée : 30 mm



Mandibule 1 vue antéro-latérale



Mandibule 1 vue médiale



Mandibule 1 vue supérieure



Mandibule 1 vue antéro-supérieure : fissures

Mandibule 2

Deux fragments recollés (colle blanche) d'un corps de mandibule mature conservée depuis l'incisive latérale droite jusqu'à l'alvéole cassée de la troisième molaire. La symphyse est conservée. Les deux fragments sont recollés au niveau de la deuxième prémolaire gauche. Le foramen mentonnier gauche est conservé, complet, sans foramen accessoire. Le trigonum mentonnier est assez marqué. Les première et deuxième molaires gauches sont présentes dans leurs alvéoles, les couronnes exposent les négatifs d'éclats typiques de l'action du feu. Une brèche est conservée essentiellement sur la face vestibulaire des deux molaires et plus bas, sur la face antérieure du corps de la mandibule. La racine de la canine gauche est présente dans son alvéole, cassée par l'action du feu. Les autres alvéoles dentaires, depuis la deuxième prémolaire gauche à l'incisive latérale droite, sont vides.

La mandibule 2 expose trois colorations en rupture nette, depuis le postérieur vers l'antérieur, du blanc, gris clair jusqu'au noir. Bien que le fragment postérieur (contenant les deux molaires et le fragment de brèche) soit essentiellement de couleur blanche, le changement de teinte ne correspond pas à la cassure entre les deux fragments. La teinte grise claire débute sur le bord antérieur du fragment postérieur (visible sur la face latérale et médiale du corps). De nombreuses fissures sont visibles sur la partie blanche du corps mandibulaire. Ces trois colorations indiquent un contact hétérogène à la chaleur, du plus intense (partie blanche avec fissures) à la plus modérée (partie noire).

Hauteur M1/M2 : 30 mm

Hauteur au foramen : 34 mm



Mandibule 2 vue latérale



Mandibule 2 vue médiale



Mandibule 2 vue supérieure



Mandibule 2 vue antérieure

Fragment d'**os occipital** (environ 60 mm sur 40 mm) au niveau de processus cruciforme, relativement gracile. Face endocrânienne de teinte grise claire. Face exocrânienne, trois colorations : blanche, grise claire et noire, en rupture assez nette. Fissures concentriques sur partie blanche. Ces trois colorations indiquent un contact hétérogène à la chaleur, du plus intense (partie blanche avec fissures) à la plus modérée (partie noire).



Fragment d'os occipital, vue exocrânienne



Fragment d'os occipital, vue endocrânienne

Fragment d'**os frontal** mature, relativement gracile, constitué d'une 15^e de petits fragments recollés (colle blanche), correspondant à la partie centrale de l'os, de part et d'autre de la crête frontale. Le bord supra-orbitaire droit est conservé avec sinus visible. La glabelle est non conservée. La suture coronioïde est conservée sur sa partie supérieure gauche.

Le fragment est de teinte grise foncée à marron. Probable contact modéré et homogène à la chaleur.

L'os présente une épaisseur d'environ 5 mm, les tables externe/interne et le diploé sont visibles.

Longueur maximale conservée : 106

Largeur maximale conservée : 87



Os frontal, vue antérieure



Os frontal, vue postérieure

Une découpe anthropique de la boîte crânienne, probable « trépanation », est partiellement conservée sur la partie supéro-médiane de l'os frontale. Si la partie conservée de la perforation (de 2 cm à 4 cm maximum) semble décrire un bord arrondi, il est toutefois impossible de restituer ni la forme ni l'étendue initiales de l'ouverture. La perforation devait probablement se poursuivre sur les deux os pariétaux, essentiellement le droit.

Le bord le mieux conservé s'étend sur 2 cm selon un axe antéro-postérieur depuis la suture coronôïde. Il forme un biseau aux dépens de la table externe. La berge expose très nettement les deux tables interne/externe et le diploé. Les arêtes supérieure et inférieure sont vives. Le bord exocrânien expose de nombreuses stries de découpe qui s'étendent également sur la berge de l'ouverture (particulièrement visibles sur la table externe ; le diploé apparaît polis). Les stries de la face exocrânienne sont orientées dans le sens antéro-postérieur, parallèlement au bord de l'ouverture. Antérieurement, les stries dépassent l'extrémité de l'ouverture et s'étendent sur environ 20 mm.



Découpe anthropique de l'os frontal : bord postérieur

La perforation se poursuit probablement plus antérieurement sur environ 2 cm, sur le fragment contigu de la voûte (un léger décalage du collage à ce niveau). Contrairement à la partie postérieure, le bord présente une berge verticale, irrégulière, les tables et le diploé sont visibles, l'arête supérieure est mousse, l'arête inférieure est irrégulière et « dentelée ». Des stries de découpe sont présentes sur la face exocrâniennes, à la fois dans le sens antéro-postérieur et dans le sens transversal, le long de l'arête

supérieure. L'os spongieux visible sur le bord latéral droit (tout à fait à droite sur la photo ci-dessous) est d'origine taphonomique.



Découpe anthropique de l'os frontal : bord antérieur

L'aspect de la berge du bord postérieur de la perforation est caractéristique d'un bord de trépanation réalisée par découpe et non cicatrisée. L'opération peut dans ce cas être réalisée *ante-mortem*, mais rapidement suivie de la mort du sujet, ou bien *post-mortem*, sur os frais ou sec. La morphologie du bord antérieur évoque toutefois une opération réalisée *post-mortem* : la découpe est associée à un arrachement du volet osseux prélevé, geste peu compatible avec une opération menée *in vivo*.

Les deux blocs bréchifiés

La description des blocs bréchifiés est proposée selon la face d'exposition (ossement en partie supérieure), selon des axes (i.e. « supérieur »/ « inférieur ») qui ne présagent pas de la position initiale du bloc sur le terrain. Pour rappel : les observations sont faites sans possibilité d'extraire ou de procéder au dégagement des pièces osseuses.

Petit bloc bréchifié

Grand axe : 155 mm

Petit axe : 140 mm

Hauteur : 88 mm

Contient une dalle rubéfiée d'une épaisseur de 15 mm

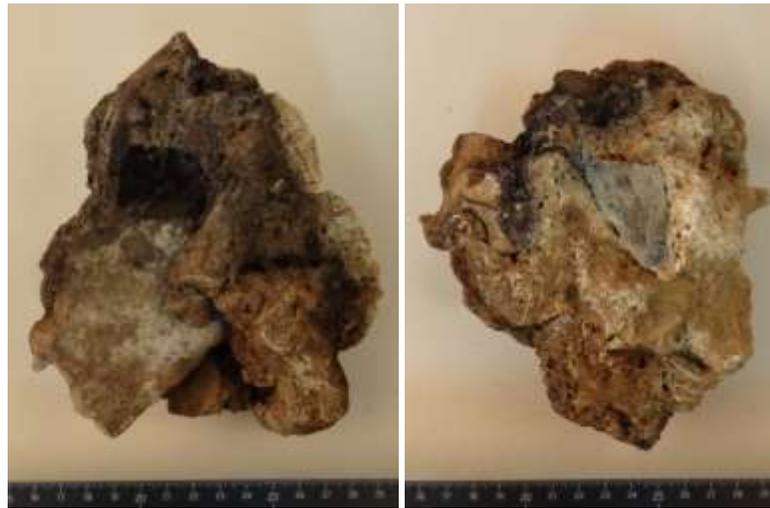
Ce bloc se présente de manière hétérogène et stratifié, à trois niveaux. Ces couches sont définies par trois niveaux de couleur, non corrélée au nombre d'ossements mais à leur taille.

- « Couche A » Un niveau osseux à couleur dominante beige sur la partie supérieure : peu ou pas exposé au feu. Leur niveau inférieur est à dominante gris-foncé, s'intégrant dans la couche sous-jacente. Les fragments osseux sont de grandes dimensions, complets ou sub-complets et sans rapport anatomique. Les ossements reposent en partie sur la dalle rubéfiée.

On peut identifier :

- un calcaneus mature gauche.
Longueur maximale : 74
- deux tiers proximal d'un ulna gauche, non mature : l'épiphyse olécrânienne n'est pas présente, la partie proximale est métaphysaire.
Largeur proximal à l'incisure radiale : 20,5
- Un corps vertébral de type dernière thoracique ou lombaire, mature
- Un élément osseux, type corps vertébral, a été manifestement détaché, laissant une empreinte aux limites régulières et noires.

- « Couche B » Cette couche « intermédiaire » bréchifiée de couleur grise foncée d'une hauteur comprise entre 14 et 28 mm comprend la partie inférieure des ossement décrits dans la couche A et des fragments d'os plus petits, de couleur identique. Parmi eux, on identifie :
 - Deux extrémités sternales de côte
 - Un fragment de corps de côte
 - Un fragment d'os de pied
- « Couche C » La couche inférieure, bréchifiée, est de couleur blanche claire, contenant quelques fragments osseux de taille réduite de couleur blanche, sur la partie supérieure de cette couche et gris-bleue sur la partie plus inférieure de cette couche, témoignant d'une forte exposition à la chaleur. Les fragments osseux identifiables sont des fragments de côte. On observe une forte proportion d'os spongieux, non identifiable.



Petit bloc bréchifié, vue « supérieure »

vue « inférieure »



Petit bloc bréchifié : détail des trois couches : couche A (en haut de la photo), couche B (intermédiaire), couche C (en bas de la photo)

Gros bloc bréchifié

Grand axe : 500 mm environ

Petit axe perpendiculaire : 360 mm environ

Hauteur maximale : 170 mm environ

Le bloc est globalement organisé en trois couches qui ne se distinguent pas tant sur la coloration que sur le contenu :

- « Couche A », supérieure, comprend de nombreux ossements sans rapport anatomique strict, dont certains sub-complets. Parmi eux on observe :
 - Le fragment diaphysaire d'un fémur (partie moyenne), format adulte
 - Le tiers proximal d'un ulna droit, mature
 - Un fragment de diaphyse non identifiable
 - Un corps vertébral de type dernière thoracique ou lombaire, mature
 - Une épiphyse proximale non mature d'un humérus
 - Un fragment d'os pariétal (41 mm longueur max)

Ces ossements présentent plusieurs colorations, du blanc, bleu-gris au beige marron. Une tendance est observée sur certains d'entre eux d'un gradient « vertical » de ces couleurs, beige supérieur, gris-bleu intermédiaire et blanc inférieur : net sur le fragment de pariétal.

- « Couche B », intermédiaire, comprend nombreuses dalles calcaires et des fragments osseux de plus petites tailles, spongieux, non identifiables.
- « Couche C », inférieure, brèche sans trace d'ossement.



Gros bloc bréchifié, vue « supérieure »



Gros bloc bréchifié, vue « inférieure »



Gros bloc bréchifié : détail des trois couches : couche A (en haut de la photo), couche B (intermédiaire), couche C (en bas de la photo)



Gros bloc bréchifié : détail sur le fragment d'os pariétal présentant un gradient de couleur



Gros bloc bréchifié : détail couches A et B : brèche avec trace d'os spongieux



Gros bloc bréchifié : détail couche C : brèche sans trace d'ossement

Bilan

A partir de tous les ossements observés, sur la planche de présentation et les deux blocs bréchifiés, le **NMI s'élève à 4** : deux individus adultes (cf. deux mandibules) et deux enfants d'âge différents (radius et ulna).

Les ossements présentés sur la planche d'exposition n'ont pas tous été soumis à la chaleur et ceux qui ont subi l'action du feu l'ont été de manière hétérogène.

Les blocs bréchifiés, en particulier le plus petit, indique une orientation préférentielle de la chaleur et donc la position originelle du foyer vis-à-vis du bloc.

L'ARCHITECTURE DU TUMULUS

- Les caractéristiques générales du tumulus

Le plan de la structure tumulaire présente une forme apparente subcirculaire d'un diamètre de 15 mètres, soit une superficie d'environ 225 m², sur une hauteur maximale conservée d'environ 1 mètre. L'étendue totale du monument est bien délimitée au Sud et à l'Est, avec l'apparition du substrat et la quasi absence d'humus. Le diamètre observé est conforme à celui donné par G. Costantini (16 m), celui décrit par A. Vernhet (19 à 20 m) étant un peu exagéré. Ce dernier évoquait une hauteur maximale de 1,25 m, ce qui est concevable si on prolonge le profil de la butte tumulaire jusqu'à son sommet probable disparu lors des fouilles de 1972.

L'ensemble est intégralement composé de blocs de calcaire blanc et compact, matériau qui se délite souvent en dalles, comme en témoignent les anciennes lauzières toutes proches. Ainsi, le qualificatif de «cairn» serait approprié pour cette architecture en matériaux pierreux, où la présence d'humus emballant résulte d'une sédimentation postérieure à la construction. Le terme de «tertre» est dans tous les cas parfaitement inapproprié.

L'ensemble repose sur un substrat dont la partie supérieure de 10 cm d'épaisseur est disloquée par la dissolution, et enrobé dans de l'argile de décalcification. Ensuite vient un substrat très compact uniquement rompu par des lignes de faille.

- La description de la structure après la fouille de 1972

La description en 2009 de l'architecture tumulaire et de son dépôt funéraire paraît être le commentaire des données du croquis réalisé par A. Vernhet après la fouille. Trois composantes architecturales sont décrites:

«un noyau central structuré» composé de 2 ensembles:

- un «dôme», «l'amas sépulcral est protégé par un «dôme» de dalles calcaires se chevauchant. Ces dernières portent d'indiscutables stigmates de l'action de l'incinération...»
- «une couronne périphérique»: «la base du dôme est contenue par une couronne périphérique constituée d'un amoncellement de blocs plus volumineux que ceux du reste du tumulus.» «son tracé est ovalaire: 9 m de long (nord-est/sud-ouest) sur 7,5 m de large»
- «pierraille»: «l'étendue et l'épaisseur de la pierraille englobant le noyau central de la structure (...) semble correspondre à un apport volontaire de matériaux (...)

Le croquis présente l'ensemble de la structure et la répartition de ses composants pour l'ensemble de la surface du monument qui, appréciée par le fouilleur, se situe aux environs de 280 m². C'est une extrapolation, puisque la fouille n'a porté que sur 36 m².

Ainsi, l'ensemble de la pierraille n'est évalué qu'à partir des 7 m² de la coupe Est/Ouest. La surface explorée pour la «couronne périphérique» est de 8 m². C'est donc à partir de démontages très partiels que ce croquis, exposé dans les vitrines du Musée de Millau, a été élaboré.

- Les résultats de l'opération de 2016 et leur confrontation aux données antérieures

- Les limites de l'extension de la structure

Les limites externes de la structure sont nettement visibles aux extrémités ouest des coupes A et B. Pour la coupe A, des éléments pierreux épars, liés au tumulus sont présents à partir du milieu de la travée C et pour la coupe B depuis toute la longueur de la même travée. Dans les deux cas, environ 1 mètre après les premiers éléments pierreux épars, apparaît une organisation plus cohérente et plus dense avec des dalles ou dallettes disposées à plat en contrebas desquelles les éléments précédents pourraient résulter d'effondrements ou d'écoulement de la structure.

La moitié sud de la périphérie du tumulus est ponctuée de 7 grosses dalles en mouvement et à plat qui se répartissent en arc de cercle à intervalles assez réguliers de 2 à 4 mètres. Ces blocs,

visibles en surface d'un secteur non fouillé, paraissent bien marquer le début de l'élévation du tumulus. Constituent-ils des éléments initialement à plat pour délimiter le monument, un peu à l'identique d'une grosse dalle visible dans la coupe B située dans la périphérie évoquée plus haut ? Leurs dimensions pourraient également suggérer des fonctions de stèles, mais seule une fouille pourrait permettre de vérifier cette hypothèse. Il n'est pas exclu que des éléments comparables soient présents sur la périphérie nord du tumulus, masqués par une sédimentation plus importante et retenus là par le relief du monument. L'enlèvement de blocs par les premiers fouilleurs ou par des carriers n'est également pas à exclure, seules d'éventuelles traces d'implantations pourront permettre de vérifier la continuité de cette structure de délimitation.

- La composantes de la structure tumulaire jusqu'aux abords du dépôt central en brèche

Ici, la confrontation de nos résultats avec les observations de la fouille de 1972, à savoir la succession d'un premier ensemble constitué de «*pierraille*» auquel succède une «*couronne périphérique*» de maintien du dépôt central, va pouvoir être réalisée.

La plupart des coupes de l'ancienne fouille ont effectivement permis de constater une gradation dans la succession de la disposition des éléments pierreux constitutifs du monument depuis sa bordure. Un schéma général paraît se dégager. Il s'agit d'une succession d'éléments, la plupart du temps constitués de dalles ou de dallettes, dont la disposition varie d'une situation au départ horizontale et évoluant progressivement vers une obliquité de plus en plus accentuée. Il n'apparaît pas véritablement de passage brutal entre ces différentes situations, même si à proximité de l'espace où se situait le dépôt en brèche l'inclinaison des dalles est souvent très marquée et venait très probablement en appui sur le dépôt en brèche. Les dalles à l'obliquité marquée se répartissent de façon généralement concentrique autour du dépôt central, en appui les unes sur les autres, même si parfois le dispositif est marqué par des blocs obliques disposés perpendiculairement aux autres. Ainsi, nous pensons devoir considérer comme un tout les deux structures présentées comme distinctes («*pierraille*» et «*couronne périphérique*») sur le croquis du musée de Millau, n'ayant pas remarqué de rupture nette entre deux ensembles.

- La structure du «dôme» central

Cette partie du monument a en grande partie été démontée par la fouille initiale. Toutefois la coupe G et ses abords présentent peut-être des traces de ce dispositif et de ses articulations dans la structure du tumulus. Nous avons vu qu'une partie du dépôt funéraire était préservée sur le front de cette coupe. Les traces de ce dépôt sont visibles au-delà des derniers blocs obliques et paraissent être scellés par un comblement de blocs encore en partie recouvert de dalles horizontales pouvant rappeler la description de la structure en «dôme» vue par les premiers fouilleurs.

Une des photos du site au moment de son dégagement laisse apparaître la surface de grosses dalles qui se succèdent vers le sommet du tumulus. Peut-être s'agit-il d'un autre indice de ce «dôme» constituant une structure de recouvrement du dépôt incinéré ?

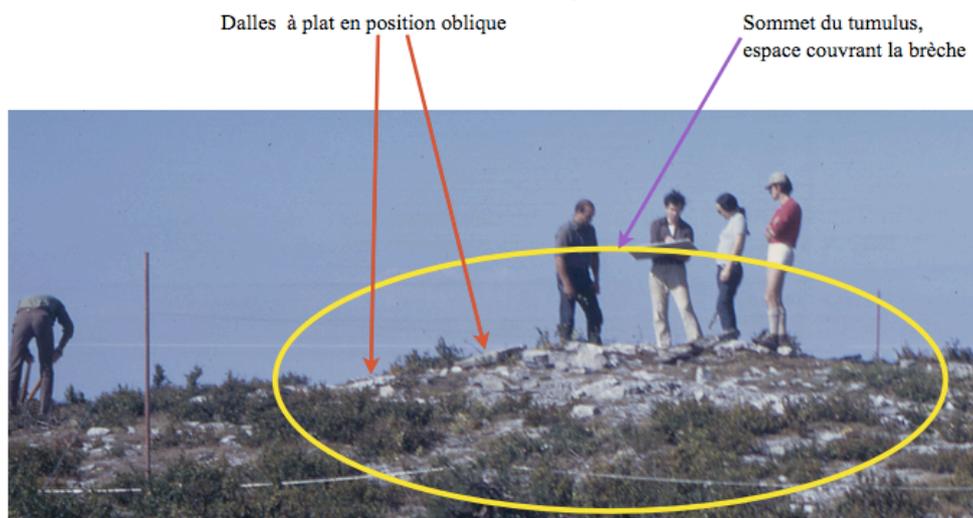


Photo 22

Les informations recueillies en 1972, confrontées aux données rassemblées au cours de la campagne de sondage, permettent quelques hypothèses liant l'utilisation funéraire et la composition du monument.

LES QUESTIONS AUTOUR DES DYNAMIQUES FUNÉRAIRES

- S'agit-il d'un dépôt simultané du corps avec crémation immédiate?
- Y a-t-il dépôts successifs de cadavres dans la durée, conclus par une crémation de l'ensemble des restes?
- Y a-t-il eu des inhumations et une crémation concomitante des corps? Les deux pratiques se sont-elles succédé dans le temps?
- Y a-t-il eu démantèlement d'une structure funéraire préexistante et destruction par crémation des restes humains?
- Le tumulus est-il la structure funéraire initiale ou répond-elle à un processus de condamnation de l'utilisation funéraire du site?

Si l'essentiel de ces questions reste en suspens, quelques constats sont possibles.

L'observation des coupes paraît indiquer une dynamique architectonique commencée depuis le centre du monument.

L'observation des dispositifs rocheux jusqu'à la limite périphérique du tumulus pourrait traduire ainsi le schéma suivant:

- Le dépôt funéraire brûlé est couvert de dalles qui produisent l'effet «dôme» observé en 1972. Les remarques indiquent que des dalles du «dôme» portaient des traces de feu; est-ce à dire qu'elles ont été déposées sur une crémation encore incandescente? Nous avons retrouvé dans les déblais une grosse dalle qui pourrait avoir appartenu à ce dispositif, avec une face rubéfiée et la trace de fragments de brèche et d'os.
- Ensuite, le contrefortage protecteur de l'amas en brèche se poursuit par apports successifs de dalles obliques. Au fur et à mesure de leur succession, les dalles perdent de leur inclinaison jusqu'à atteindre une position horizontale sur les marges du tumulus. Si l'on suit ce schéma, l'ensemble de la structure englobante, dans son aspect final, aurait succédé à la crémation centrale et se situerait au terme d'un processus laissant subsister un tumulus imposant dont la monumentalité reste marquée, peut-être soulignée par un dispositif de dalles périphériques à plat ou dressées.

Cette interprétation diffère de celle de 1972 qui pouvait laisser entendre que la «couronne périphérique» et son prolongement en «pierraille» pouvaient être les restes d'une structure englobante réalisée avant la destruction et le recouvrement du dépôt central.

La reprise des coupes, en mettant en évidence la présence d'une cuvette dans l'espace central du monument et à proximité de l'amas en brèche, ouvre la question d'une structure préexistante démantelée et ensuite comblée. Les indices anthropologiques découverts en place et leur répartition paraissent accréditer que l'espace de la cuvette fut dégagé pendant un temps du fonctionnement de la sépulture avant d'être comblé. Les blocs se superposant à la cuvette donnent fortement l'impression d'un comblement. Les coupes, pour cet espace, portent peut-être encore les traces du dispositif de recouvrement en dôme.

Tumulus 1 de Longues Abrits (Millau - 12)

Topographie R. et J. Azémar 2016

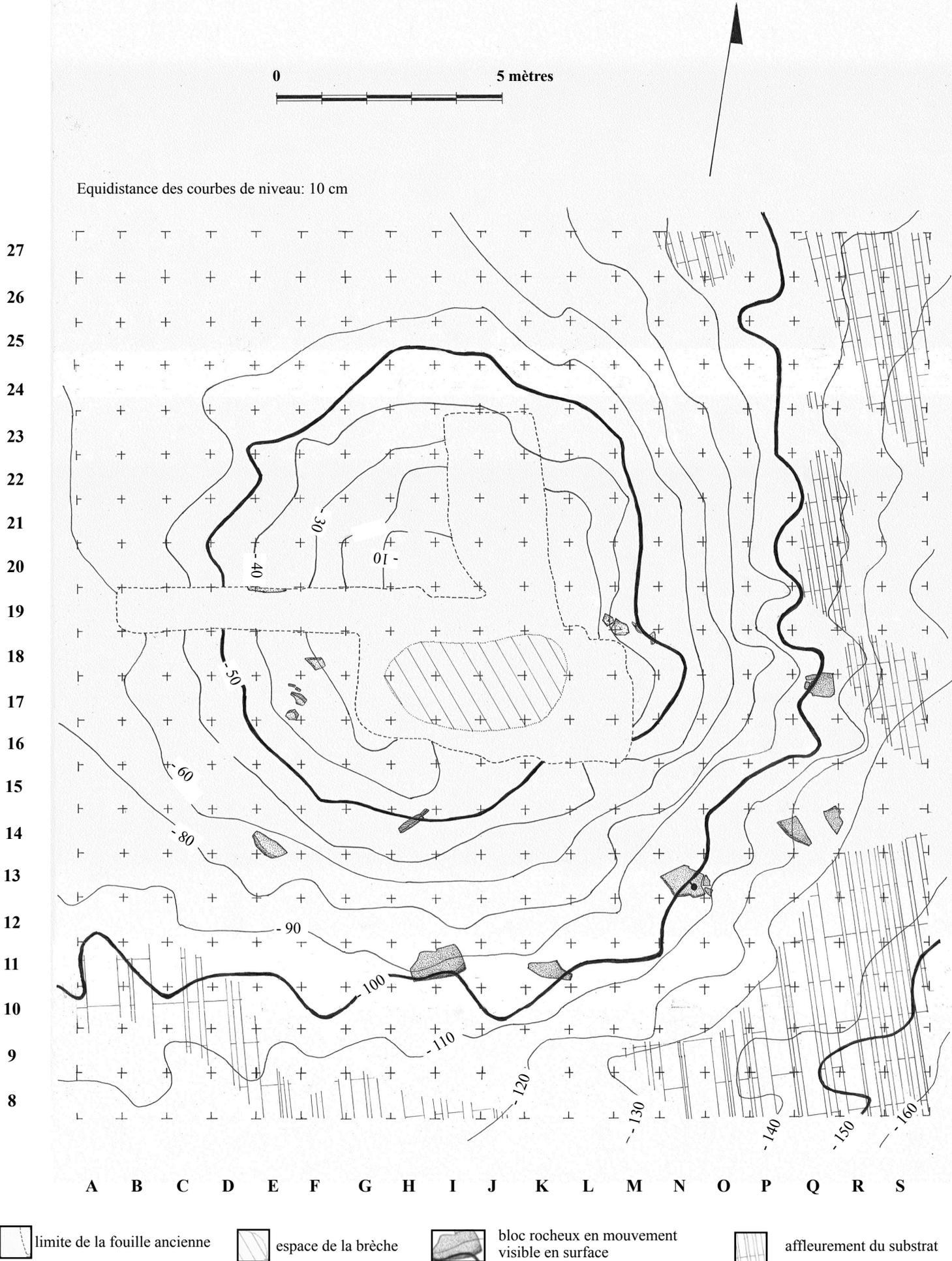


Fig. 9

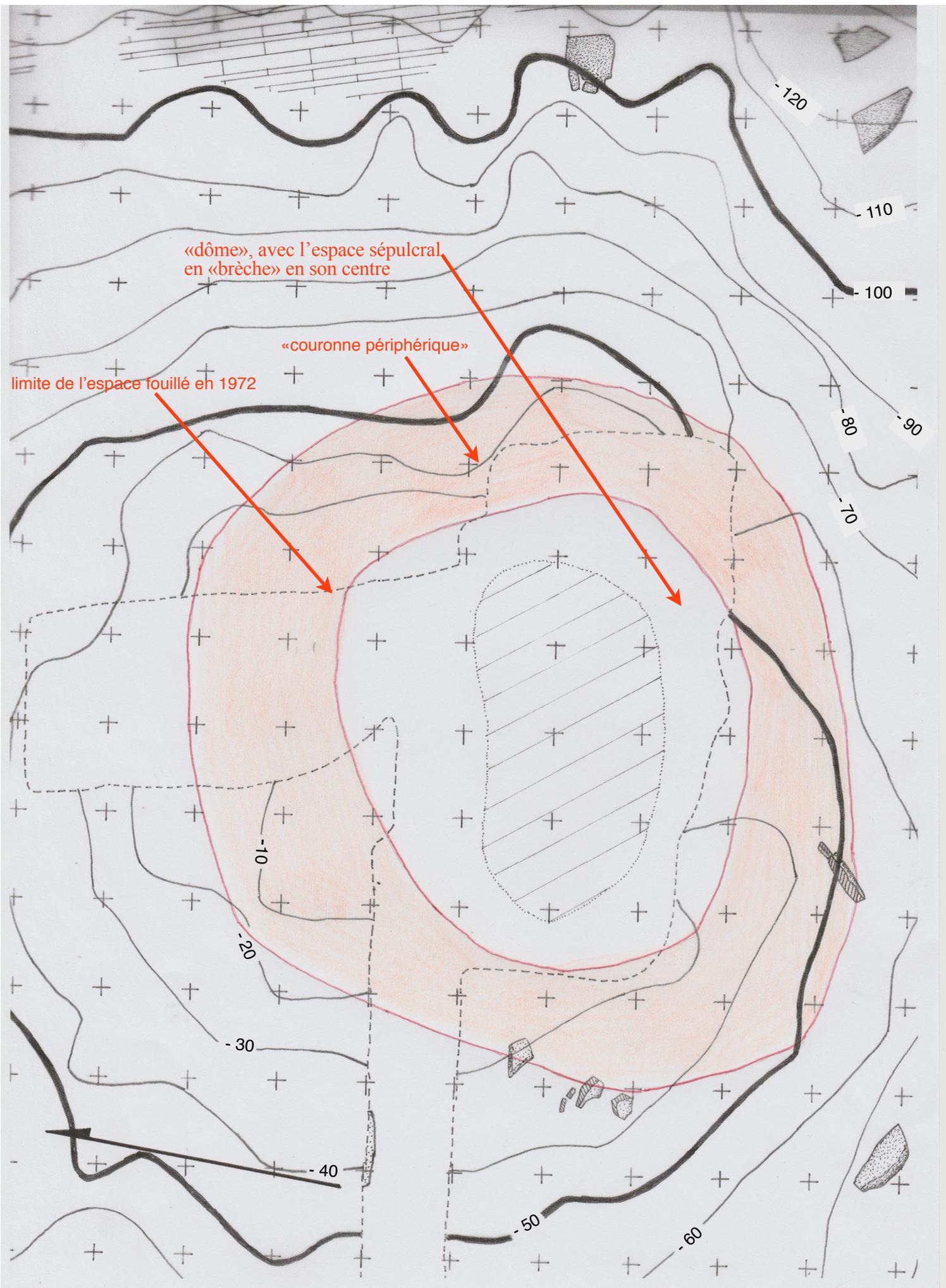


Fig. 10 Transposition de l'étendue des espaces identifiés en 1972 sur le relevé topographique de 2016

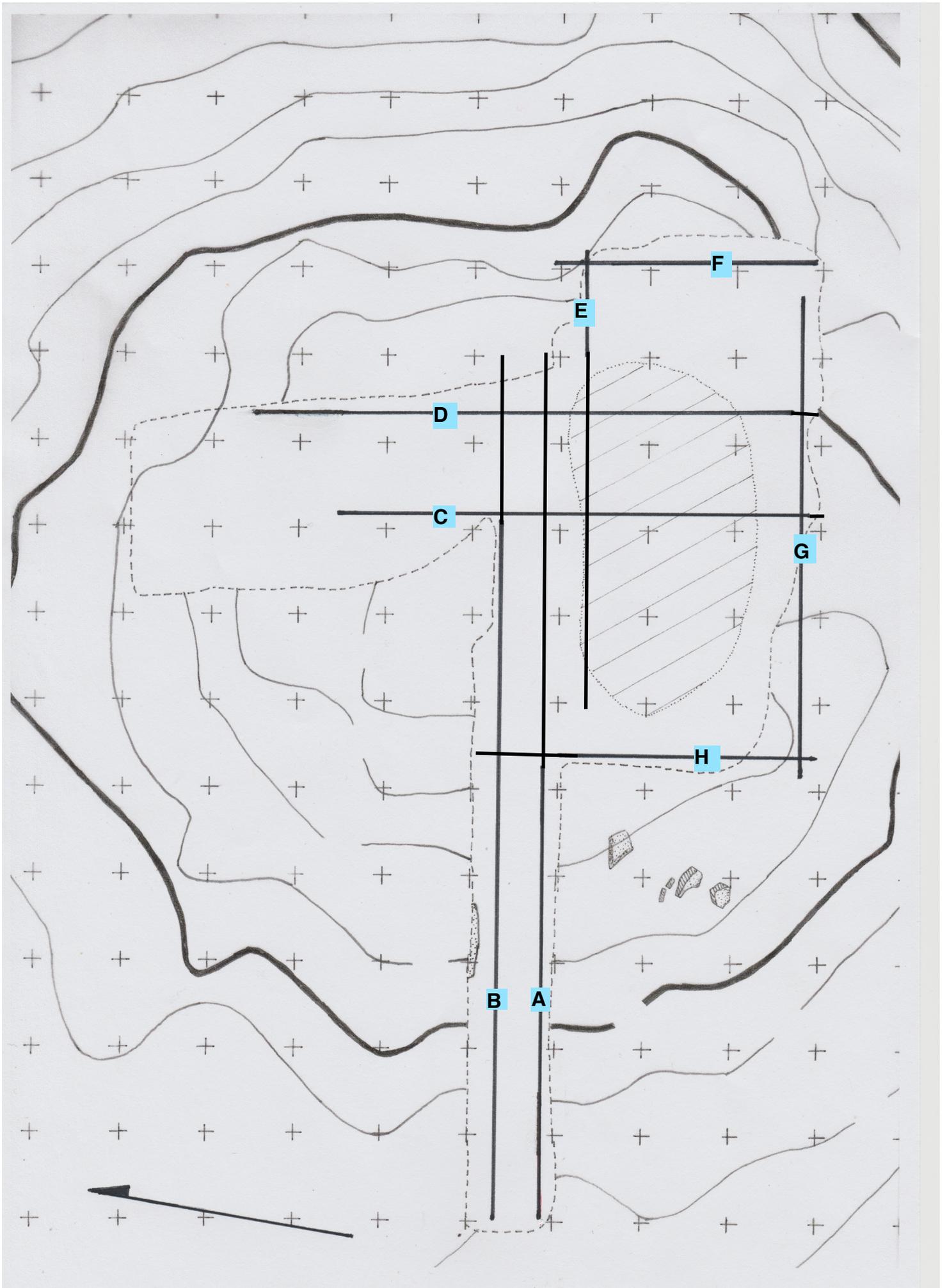


Fig. 11 Localisation des coupes A, B, C, D, E, F, G et H

NORD

SUD

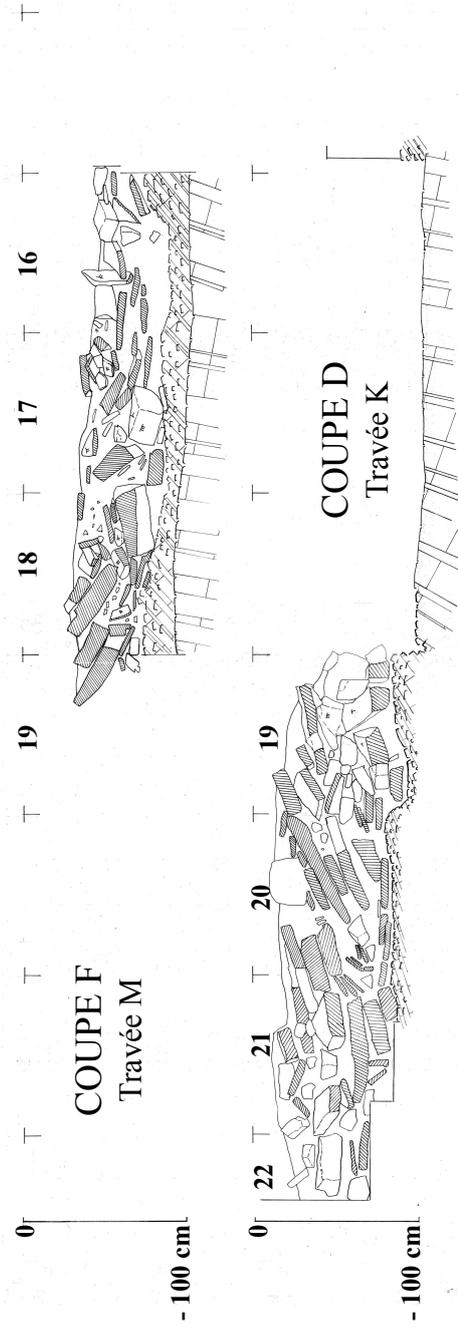


Fig. 12

NORD

SUD

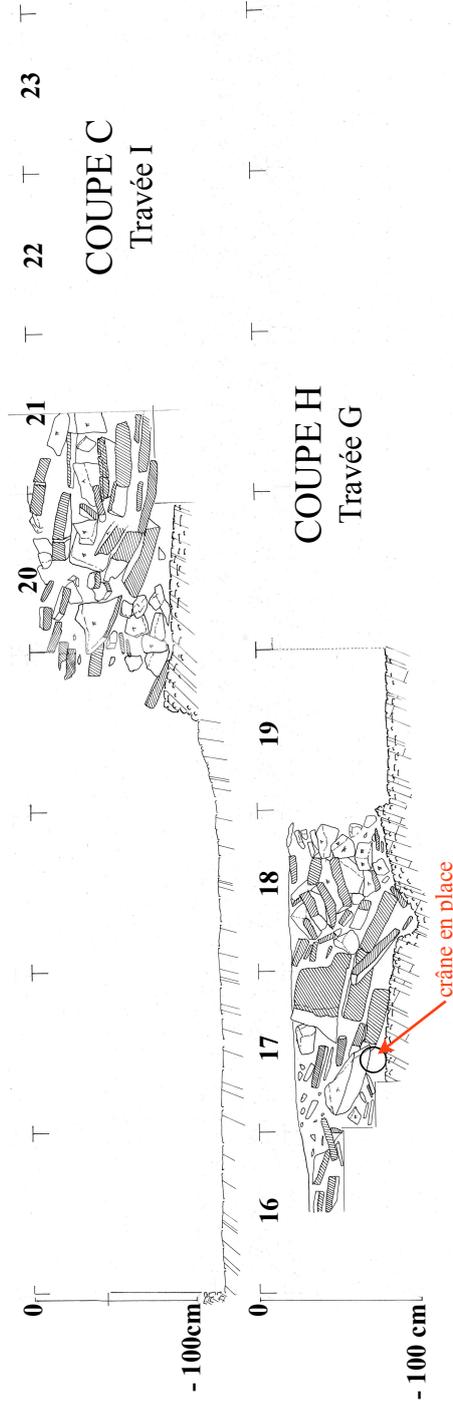


Fig. 13

EST

OUEST

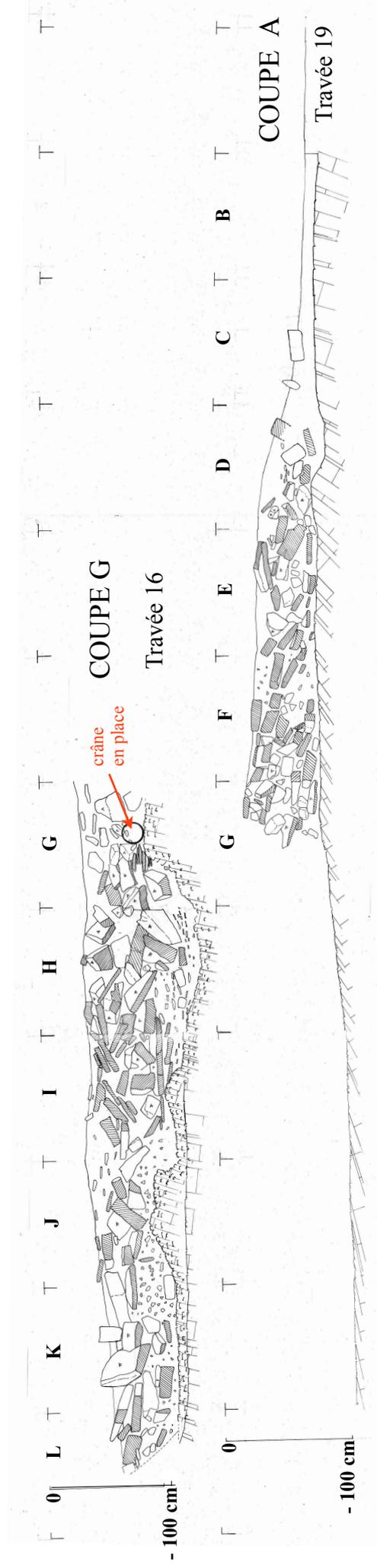


Fig. 15



Photo 23



Photo 24



Photo 25



Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30

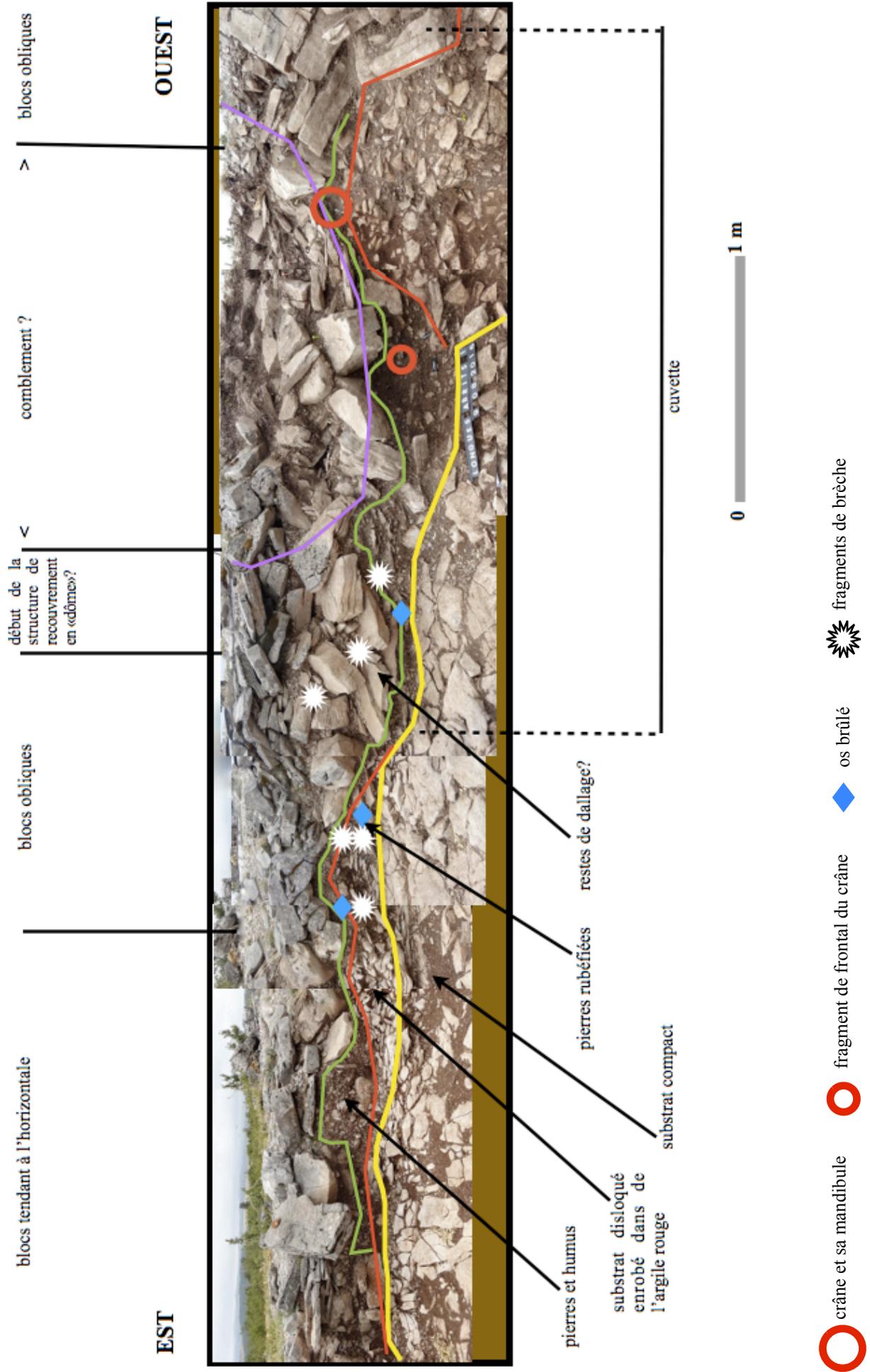


Fig. 16 Interprétation de la succession de la succession du développement des structures entre les coupes G et H

LES VESTIGES MOBILIERS RECUEILLIS DANS LES DÉBLAIS DES FOUILLES DE 1972

La très faible quantité des éléments recueillis avec la reprise des déblais de 1972 confirme les témoignages d'un tamisage réalisé à double maillage par des fouilleurs expérimentés.

Éléments de parure

- 1 pendeloque en calcite ambrée (typologie à préciser, mais un lien de parenté peut être établi avec une pendeloque à pointe)
- 2 fragments probables de coquillages marins très marqués par l'action du feu

Outillage en os

- Une extrémité distale de poinçon en os
- Un poinçon en os (découvert quasiment en surface du tumulus à proximité de la convergence des coupes G et H)

Éléments rocheux divers

- 1 fragment de galet probablement en grès à grain fin
- 1 fragment de calcite ambrée portant des traces très probables de polissage
- 1 fragment de calcaire, très marqué par l'action du feu avec des traces de contact avec la brèche. Les contours arrondis et la surface émoussée de cet élément tranchent des arrêtes vives habituelles des plaquettes calcaires de l'environnement géologique, y compris pour celles qui sont les plus marquées par la dissolution chimique.

Matériel lithique

- 2 fragments de lame très altérés par l'action du feu
- 1 gravier de quartz exogène au contexte géologique
- 1 éclat de chaille rose
- 2 pièces en chaille (découvertes en surface du tas de déblais du Nord-Est):
 - 1 éclat en chaille rose
 - 1 élément en chaille grise avec traces de retouches, extrémité proximale possible d'une pièce sur lame épaisse

Céramique

- 12 tessons de panses de céramique à dégraissant modelée aux parois fines.
- 1 tesson avec téton de préhension.

Métal

- 1 fragment de cuivre
- Plusieurs esquilles osseuses brûlées portant les traces d'une pigmentation verte proche de la teinte d'un oxyde cuivreux
- 3 clous en fer

pendeloque en calcite ambrée



Photo 31

poinçon sur métapode d'ovine



Photo 32

BILAN POUR LE MOBILIER
CONSERVÉ AU MUSÉE DE
MILLAU

Jean VAQUER
Directeur de Recherche au CNRS

LA QUESTION DE LA DATATION DU SITE

Réponse de Jean Vaquer à nos questions pour le contexte chrono-culturel du mobilier:

«... lame en silex gris bédoulien du Vaucluse (Mont Ventoux ou plus probablement pays de Sault). Ce genre de silex est surtout fréquent au néolithique final 1 (notamment à Saint Etienne de Gourgas) soit entre 3500 et 3200 mais il peut subsister au Néolithique final 2 (3200-2800), comme par exemple à Mourral dans l'Aude. Les pointes de flèche foliacées sont typiques du Néolithique final 2 et le décor de l'écuelle à cordon en arceaux aussi (...)

Ce mobilier (...) est donc plutôt du Néolithique final 2 (entre 3200 et 2800).»

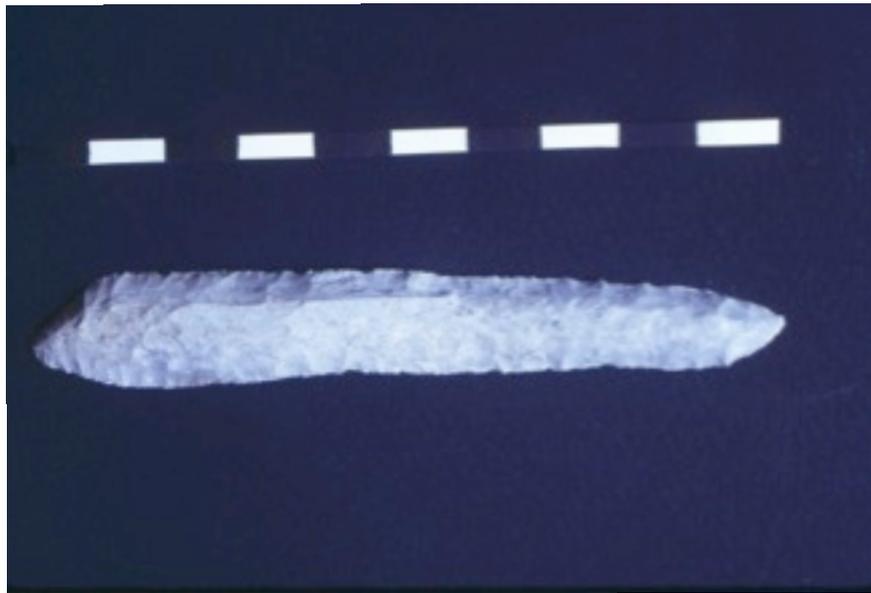


Photo 33



Photo 34

LA CONSOLIDATION DES STRUCTURES

Au terme de l'intervention, l'ensemble de l'espace étudié a été couvert d'une bâche plastique pour ensilage. La bâche a été perforée pour éviter toute condensation sous-jacente. Ensuite, le long des coupes, des murs en pierre sèche ont été bâtis avec des dalles prélevées dans les anciennes lauzières. Ces dalles ont été posées à plat en appui contre les coupes et superposées en retraits successifs de manière à obtenir un fruit. Le centre de la structure a été, quant à lui, recouvert de dalles à plat.

Les déblais anciens, après traitement, ont été stockés 30 mètres au Sud-Ouest du monument.



Photo 35



Photo 36

LES PERSPECTIVES APRÈS LE SONDAGE

Les études spécialisées vont se prolonger pour le matériel recueilli, et tout particulièrement pour l'anthropologie physique.

Une datation radiocarbone s'avèrera très intéressante pour préciser le cadre chrono-culturel de cette sépulture collective au mobilier paraissant homogène, et contribuera ainsi à la définition du néolithique final régional. Elle pourra s'effectuer soit sur les os découverts en place, soit sur du charbon à partir d'éléments prélevés sur les fragments de brèche.

L'analyse portera sur la question des liens entre le tumulus 1 de Longues Abrits et des monuments aux caractéristiques proches observés sur les Grands Causses (tumulus de Dignas, Tumulus X du Freyssinel).

La poursuite de la fouille apporterait également la confirmation de certaines observations, notamment pour le secteur de la coupe G où un niveau sépulcral paraît préservé avec des vestiges architecturaux à même d'éclairer l'organisation de la structure autour du dépôt funéraire. La pertinence de ce prolongement est également renforcée par la situation d'extrême vulnérabilité de ces vestiges sur un front de coupe potentiellement vulnérable malgré le dispositif de protection mis en place.

Bibliographie

Beyneix A., Moulherat C., Bertrand L. (2001), A propos du niveau néolithique final du tumulus X du Freyssinel (Saint Bauzile) Lozère, BSPF, T.98, N°4, p. 663-674.

Coiffé A. (2006), *Carte archéologique de la commune de Millau, inventaire des sites archéologiques du Causse du Larzac, secteur S.O.*, fiche : le tumulus de Longues Abrits/ tumulus du Farrou/ Combe du Cade, dactylographié.

Costantini G. (1983), le néolithique et le chalcolithique des Grands Causses, Gallia Préhistoire, 27, pp. 121-210.

Fages G. (1987), Le tumulus de Dignas, commune de Sainte Enimie (Lozère), in *Anthropologie physique et archéologie, méthode d'étude des sépultures*, dir. H. Duday et C. Masset, Ed. du CNRS, pp. 367-377.

Fages G. (2007), Les sépultures multiples à incinération sous tumulus des Grands Causses à la fin du néolithique, Ardèche Archéologie, N° 24, p.26-40.

Gruat P., Hérouin S., Marty G., Rakotondramasy T. (2003), Une structure tumulaire caussenarde chalcolithique originale : le tumulus 26 des Devèzes de Maymac (Bertholène), Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise, 2003, p. 53-75.

Gruat P., Vernhet A. (2006), Contribution à la connaissance des tumulus non mégalithiques de la préhistoire récente des Grands Causses, in *Hommes et passé des Grands Causses, hommage à G. Costantini*, Archives d'écologie préhistorique, Toulouse, p.395-413.

Hibon L. (1997), *Trépanations chirurgicales et prélèvements crâniens post mortem dans les Grands Causses préhistoriques*, DEA, Bordeaux I.

Morel C. (1934), Le tumulus n°X du Freyssinel (Causse de Sauveterre, Lozère) BSPF, T.31, N°4, p.177-194.

Vaquer J., Remicourt M., Bordreuil M. (2012), Les longues lames en silex du chalcolithique dans le Midi de la France entre le Rhône et les Pyrénées, in *l'Europe, déjà, à la fin des temps préhistoriques* , Dir. Marquet J.C. et Verjux L., Revue Archéologique du centre de la France, p. 165-183.